



Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien pour le modèle

R2K 24

Chaudière à condensation avec échangeur
sanitaire intégré

CE 0694

R2K 24 - RAD - FRA - Manuale - 1409.1



SOMMAIRE

PRÉFACE	4
---------	---

1. SECTION INSTALLATEUR 7

1.1. INSTALLATION	8
1.1.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX POUR L'INSTALLATION	8
1.1.2. LOCAL DE LA CHAUDIÈRE ET EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES	8
1.1.3. NORME DE RÉFÉRENCE	9
1.1.4. DÉBALLAGE	10
1.1.5. DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT	11
1.1.6. GABARIT	11
1.1.7. GABARIT POUR LA FIXATION	11
1.1.8. DISTANCES MINIMUM ET MISE EN PLACE	12
1.1.9. DIAGRAMME DU CIRCULATEUR: DÉBIT / HAUTEUR MANOMÉTRIQUE	13
1.1.10. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE	14
1.1.11. REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION	15
1.1.12. REMPLISSAGE DU SIPHON DE RÉCUPÉRATION DES CONDENSTAS	16
1.1.13. PROTECTION ANTIGEL	17
1.1.14. RACCORDEMENT DU GAZ	18
1.1.15. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	18
1.1.16. ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	19
1.1.17. BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES FACULTATIFS	20
1.1.18. RACCORDEMENT DES CONDUITS DE FUMÉE	22
1.1.19. TYPES D'INSTALLATION (SELON LA NORME UNI 10642)	23
1.1.20. TYPES D'ÉVACUATION DES FUMÉES	25

2. SECTION CENTRE D'ASSISTANCE 29

2.1. MISE EN SERVICE	30
2.1.1. OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES POUR LE PREMIER ALLUMAGE	30
2.1.2. MISE EN SERVICE DE LA CHAUDIÈRE	31
2.1.3. RÉGLAGE DE LA VALEUR DE CO ₂	32
2.1.4. ACCÈS ET PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES	33
2.1.5. TABLEAU DES PARAMÈTRES DIGITECH CS	35
2.1.6. DIAGRAMME VENTILATEUR ÉLECTRIQUE: DÉBIT / FRÉQUENCE	41
2.2. ENTRETIEN	42
2.2.7. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX POUR L'ENTRETIEN	42
2.2.8. DONNÉES TECHNIQUES	44
2.2.9. VUE D'ENSEMBLE	46
2.2.10. SCHÉMA HYDRAULIQUE	47
2.2.11. SCHÉMA ÉLECTRIQUE	48



2.2.12. ACCÈS À LA CHAUDIÈRE.....	49
2.2.13. ACCÈS À LA CARTE ÉLECTRONIQUE.....	50
2.2.14. VIDAGE DE L'INSTALLATION.....	51
2.2.15. CODES DE SIGNALISATION DES ANOMALIES.....	52
2.2.16. CODES DE SIGNALISATION DES FONCTIONS ACTIVES.....	56
2.2.17. TRANSFORMATION DU TYPE DE GAZ.....	57

3. SECTION UTILISATEUR 59

3.1. USAGE.....	60
3.1.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX POUR L'UTILISATION.....	60
3.1.2. TABLEAU DE COMMANDE.....	61
3.1.3. ICÔNES DE L'AFFICHEUR.....	62
3.1.4. VISUALISATION DU MENU INFO.....	63
3.1.5. ALLUMAGE.....	64
3.1.6. MODE DE FONCTIONNEMENT.....	64
3.1.7. INFORMATIONS SUR LA FONCTION ANTIGEL.....	65
3.1.8. REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION.....	66
3.1.9. CODES DE SIGNALISATION DES ANOMALIES.....	67
3.1.10. CODES DE SIGNALISATION DES FONCTIONS ACTIVES.....	69
3.1.11. ENTRETIEN.....	70
3.1.12. NETTOYAGE DU REVÊTEMENT.....	70
3.1.13. ÉLIMINATION.....	70

PRÉFACE

AVERTISSEMENT

Avant de commencer toute opération il faut obligatoirement lire le présent manuel, en relation aux activités à exercer décrites dans la section correspondante. La garantie du bon fonctionnement et de la complète conformité des performances de la chaudière dépendent de l'application correcte de toutes les instructions contenues dans ce manuel.

Le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien constitue une partie intégrante et essentielle du produit et doit toujours être fourni avec la chaudière.

DESTINATAIRES DU MANUEL

Les destinataires du manuel sont tous ceux qui devront effectuer les opérations d'installation, d'utilisation et d'entretien.

La chaudière doit être utilisée et à la portée des seuls opérateurs compétents qui ont lus et compris pleinement et entièrement le manuel d'utilisation et d'entretien, avec une attention particulière aux avertissements.

LECTURE ET SYMBOLES DU MANUEL

Pour faciliter la compréhension de ce manuel nous avons utilisé des symboles récurrents, en particulier:

- › Sur la marge extérieure de la page se trouve une rubrique indiquant le type de destinataire auquel sont adressées les instructions de cette section.
- › L'épaisseur et la grandeur des titres changent selon leur hiérarchie.
- › Les images illustrent les parties importantes décrites dans le texte avec un numéro ou une lettre.

› (Voir chap "nom du chapitre"): cette légende indique une autre section du manuel qu'il serait utile de consulter en se référant à celle que l'on est en train de lire.

› Appareil: nous utilisons ce terme toujours pour parler de la chaudière.



DANGER

Pour identifier une information de danger générique qui, si non respectée à la lettre, peut engendrer de graves lésions personnelles voire même la mort.



ATTENTION

Pour identifier une information qui, si non respectée à la lettre, peut engendrer des lésions de petite ou moyenne entité à la personne ou de sérieux dommages à la chaudière.



AVERTISSEMENT

Pour identifier une information de précaution qui doit être respectée pour éviter d'endommager la machine ou des parties de cette dernière.

CONSERVATION DU MANUEL

Le manuel doit être soigneusement conservé et remplacé en cas de détérioration et/ou de mauvaise lisibilité.

En cas de perte du manuel d'utilisation et d'entretien, celui-ci peut être demandé au Centre d'Assistance Technique en fournissant le modèle et le numéro de série indiqués sur la plaque signalétique fixée sur le panneau droit de la chaudière.

En alternative, le manuel d'utilisation et d'entretien peut être téléchargé gratuitement en ligne sur le site www.radiant.it, en accédant à la section "téléchargement" et en saisissant le modèle de la chaudière.



GARANTIE ET RESPONSABILITÉ DU FABRICANT

La garantie du fabricant est fournie exclusivement à travers ses propres Centres d'Assistance Technique agréée, énumérés par région et province sur le site www.radiant.it et concerne tous les défauts de conformité de l'appareil au moment de la vente.

Les caractéristiques techniques et fonctionnelles de l'appareil sont garanties par son utilisation conformément:

1. aux instructions d'utilisation et d'entretien fournies dans les manuels fournis avec le produit, dont le client certifie d'en avoir lu le contenu;
2. aux conditions et aux fins auxquelles sont généralement destinés les appareils du même type.

Pour les informations concernant la validité de la garantie, la durée, les obligations et les exclusions consulter le certificat de mise en service annexé à ce manuel.

Le fabricant se réserve:

- › le droit d'apporter des modifications à l'appareillage et à la documentation technique relative sans encourir aucun engagement envers tiers;
- › la propriété matérielle et intellectuelle de la présente publication et en interdit la divulgation et la reproduction, même partielle, sans l'autorisation écrite.

CONFORMITÉ DU PRODUIT

La société RADIANT BRUCIATORI spa en se référant à l'art. 5 du DPR n° 447 du 06/12/1991, "Règlement de réalisation de la loi 5 mars 1990, n° 46" et conformément à la loi du 6 décembre 1971, n° 1083 "Normes pour la sécurité de l'emploi du gaz combustible", déclare que ses chaudières à gaz sont fabriquées selon les règles de l'art.

Toutes les chaudières ont obtenu la certification CE (D.M. 2 avril 1998 règlement de réalisation art.32 Loi 10/91) et répondent, en matière de caractéristiques techniques et fonctionnelles, aux prescriptions des normes:

- › UNI-CIG 7129/08
- › UNI EN 297 pour les APPAREILS À GAZ DE TYPE B AYANT UN DÉBIT CALORIFIQUE ≤ 70 kW
- › EN 483 pour les APPAREILS À GAZ DE TYPE C AYANT UN DÉBIT CALORIFIQUE ≤ 70 kW
- › UNI EN 677 pour les APPAREILS À GAZ DE TYPE À CONDENSATION AYANT UN DÉBIT CALORIFIQUE ≤ 70 kW
- › Les rendements à 100% P_n et 30% (charge partielle P_n) - D.P.R. 412/93 (règlement réalisation Loi 10/91 art. 4, alinéa 4) et amendements successifs

Les chaudières à gaz sont également conformes aux directives suivantes:

- › DIRECTIVE GAZ 2009/142/CE
- › DIRECTIVE RENDEMENTS 92/42 CEE
- › DIRECTIVE COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE 2004/108 CEE
- › DIRECTIVE BASSE TENSION 2006/95 CEE

Les matériaux utilisés tel le cuivre, le laiton, l'acier inox, créent un ensemble homogène et compact, mais surtout fonctionnel, facile à installer et simple à utiliser. De part sa simplicité, la chaudière est fournie avec tous les accessoires aux normes nécessaires pour en faire une vraie centrale thermique indépendante. Toutes les chaudières sont soumises à des essais et sont accompagnées de certificat de qualité délivré par l'essayeur.



1. SECTION INSTALLATEUR

Les opérations d'installation décrites dans cette section doivent être effectuée exclusivement par du personnel qualifié, ayant une compétence technique dans le secteur pour l'installation et l'entretien des composants d'installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de type civile et industrielle comme prévu par l'art. 3 du D.M. n°37 du 22.01.2008.

1.1. INSTALLATION

1.1.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX POUR L'INSTALLATION

**ATTENTION**

Cette chaudière devra être destinée à l'usage pour lequel elle a été expressément fabriquée: chauffer l'eau à une température inférieure à celle d'ébullition à pression atmosphérique. Toute autre utilisation est à considérer impropre et par conséquent dangereuse. Le constructeur décline toute responsabilité aux termes du contrat et en dehors de ce dernier pour tout dommage causé aux personnes et aux biens par des erreurs d'installation.

**ATTENTION**

L'installation de cette chaudière doit être effectuée exclusivement par du personnel qualifié, ayant une compétence technique dans le secteur pour l'installation et l'entretien des composants d'installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de type civile et industrielle comme prévu par l'art. 3 du D.M. n°37 du 22.01.2008.

**ATTENTION**

Après avoir ôté tout emballage, s'assurer de l'intégrité du produit. En cas de doute, ne pas utiliser l'appareil et s'adresser au fournisseur.

AVANT L'INSTALLATION DE LA CHAUDIÈRE L'INSTALLATEUR DOIT S'ASSURER DE LA PRÉSENCE DES CONDITIONS SUIVANTES:

- › Que l'appareil soit branché à une installation de chauffage et à un réseau hydrique compatibles à ses performances et à sa puissance.
- › Le local devra avoir une bonne aération à travers une prise d'air.
- › La prise d'air devra être positionnée au niveau du plancher de façon à ne pas être obstruée et protégée par une grille ne réduisant pas la section utile de passage.

- › Vérifier, à travers la plaque signalétique de la chaudière (placée à l'intérieur du panneau avant) que l'appareil soit compatible avec le type de gaz disponible en réseau.
- › S'assurer que les tuyaux et les raccordements sont en parfait état d'étanchéité et qu'il n'y a aucune fuite de gaz.
- › Vérifier que l'appareil ait une mise à la terre efficace.
- › Vérifier que l'installation électrique soit conforme à la puissance maximale absorbée de l'appareil indiquée sur la plaque signalétique.

**AVERTISSEMENT**

Utiliser seulement des accessoires ou des kits (y compris ceux électriques) d'origine RADIANT

1.1.2. LOCAL DE LA CHAUDIÈRE ET EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

Deux appareils destinés au même local ou en locaux directement communicant, pour un débit calorifique total de 35 kW, composent une centrale thermique et sont donc sujets, selon aux prescriptions du D.M n° 74 du 12.04.1996 "Approbation de la règle technique de prévention des incendies pour la conception, la fabrication et l'exercice des installations thermiques alimentés à gaz combustibles gazeux".

Le débit thermique de l'appareil est inférieur à 35 kW, le local qui accueille la chaudière doit être conforme aux prescriptions de la norme technique UNI 7129-3: 2008.

La puissance de plusieurs appareils destinés à des utilisations différentes (ex.: plan de cuisson et chauffage), installés à l'intérieur d'une seule unité



immobiliare destinée à l'habitation ne doit pas être prise en compte.

La présence de jonctions filetées sur la ligne d'arrivée du gaz détermine la nécessité du local où est installé l'appareil d'être aéré (UNI 7129-3: 2008). Nous conseillons donc d'équiper le local d'aérations afin de garantir un recyclage de l'air avec une grille de sortie dans la zone d'accumulation d'éventuelles fuites de gaz.

**AVERTISSEMENT**

Où la température peut descendre en-dessous de -10°C, il est conseillé de faire remplir le circuit avec du liquide antigel et d'insérer un kit de résistances électriques (voir chapitre "PROTECTION ANTIGEL").

1.1.3. NORME DE RÉFÉRENCE

L'INSTALLATEUR DOIT RESPECTER LES DIRECTIVES SUIVANTES:

- › Normes UNI 7129-3: 2008 / 7131 et mises à jour;
- › Loi 9 janvier 1991 n° 10 et Règlement de réalisation relatif (DPR 412/93, modifié par le DPR 551/99);
- › Dispositions promulguées par les pompiers, l'entreprise locale fournissant le gaz et surtout les règlements municipaux;
- › Les instructions du fabricant.



1.1.4. DÉBALLAGE

**AVERTISSEMENT**

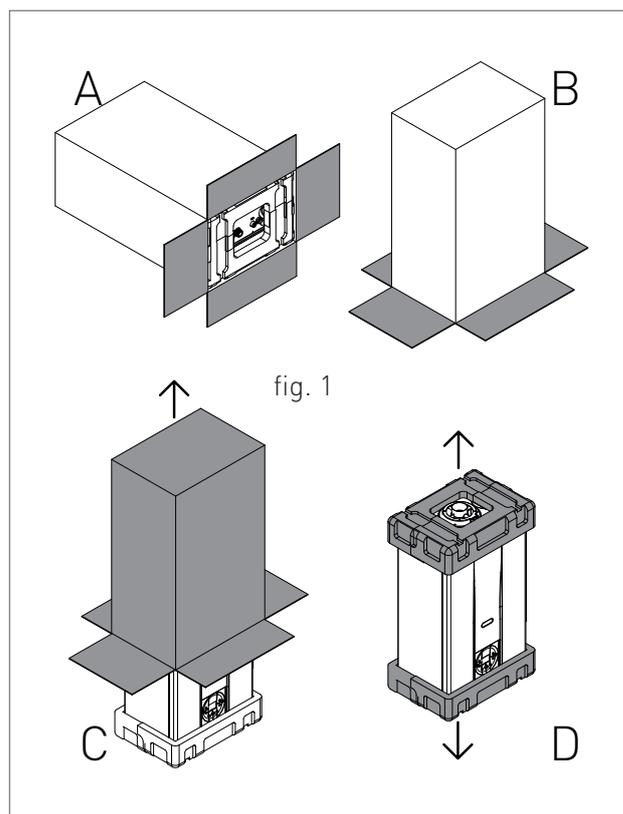
Il est conseillé de déballer la chaudière peu avant son installation. La société ne répond pas des dommages causés à l'appareil en cas de conservation incorrecte du produit.

**AVERTISSEMENT**

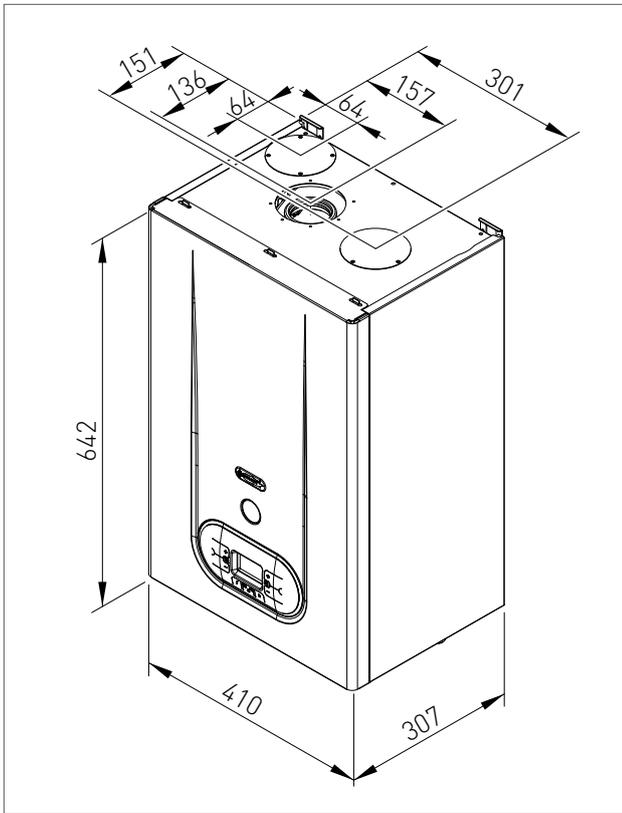
Aucun emballage (boîte en carton, bois, clous, agrafes, sachets en plastique, polystyrène expansé, etc.) ne doit être laissé à la portée des enfants car tout emballage constitue une source potentielle de dangers. Ils doivent donc être éliminés en les différenciant opportunément selon les normes en vigueur.

Pour le déballeage de la chaudière procéder comme suit:

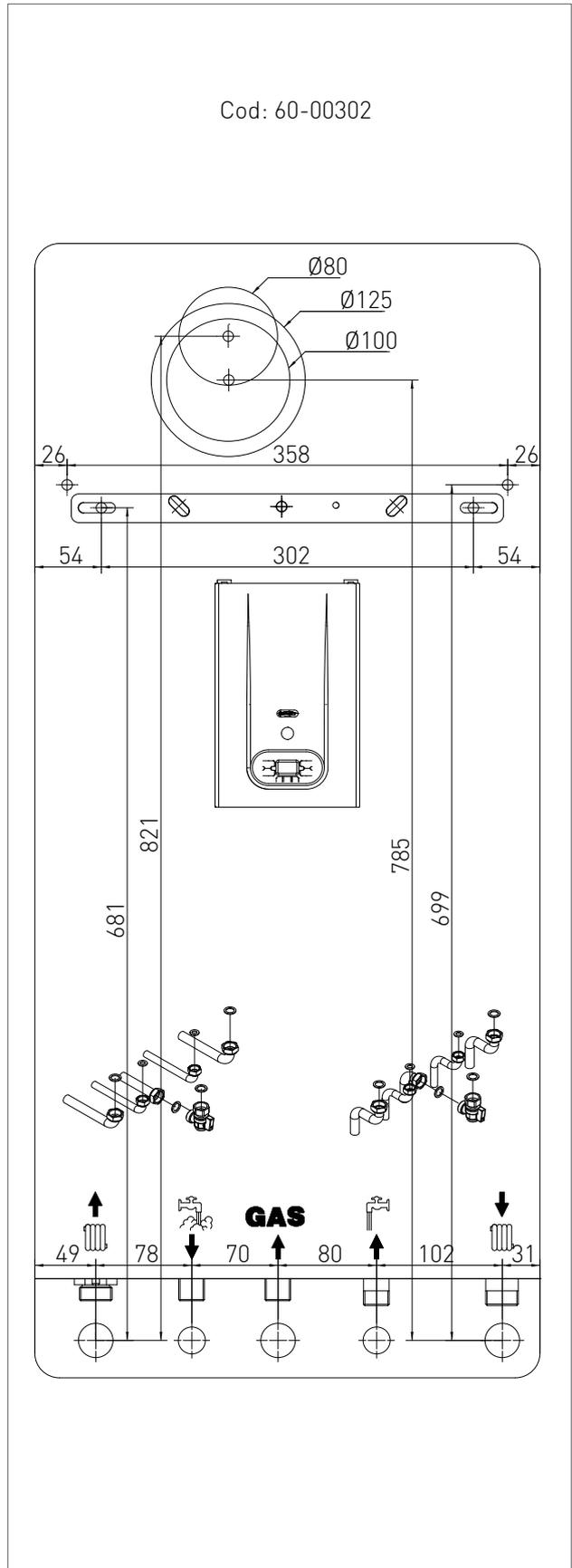
- > Poser la chaudière emballée sur le plancher (fig. 1-A), enlever les agrafes en ouvrant les quatre ailettes de la boîte vers l'extérieur.
- > Tourner la chaudière de 90° en la tenant par dessous avec la main (fig. 1-B).
- > Soulever la boîte (fig. 1-C) et enlever les protections (fig. 1-D).



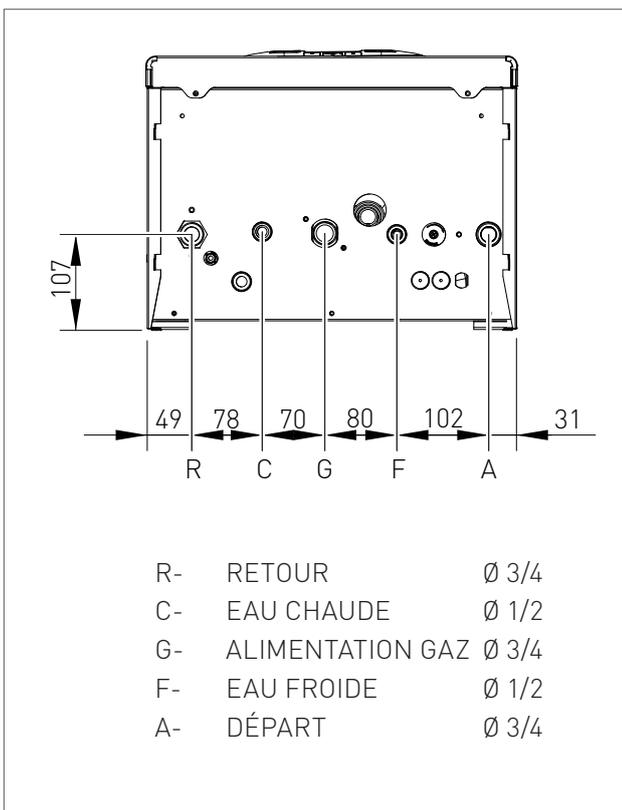
1.1.5. DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT



1.1.7. GABARIT POUR LA FIXATION



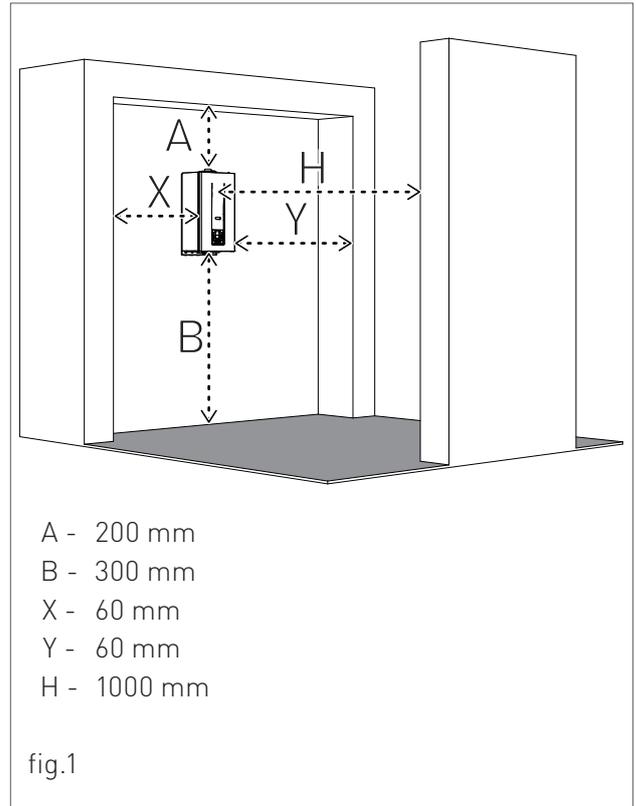
1.1.6. GABARIT



1.1.8. DISTANCES MINIMUM ET MISE EN PLACE

La chaudière doit être installée exclusivement sur un mur vertical et solide qui en supporte le poids.

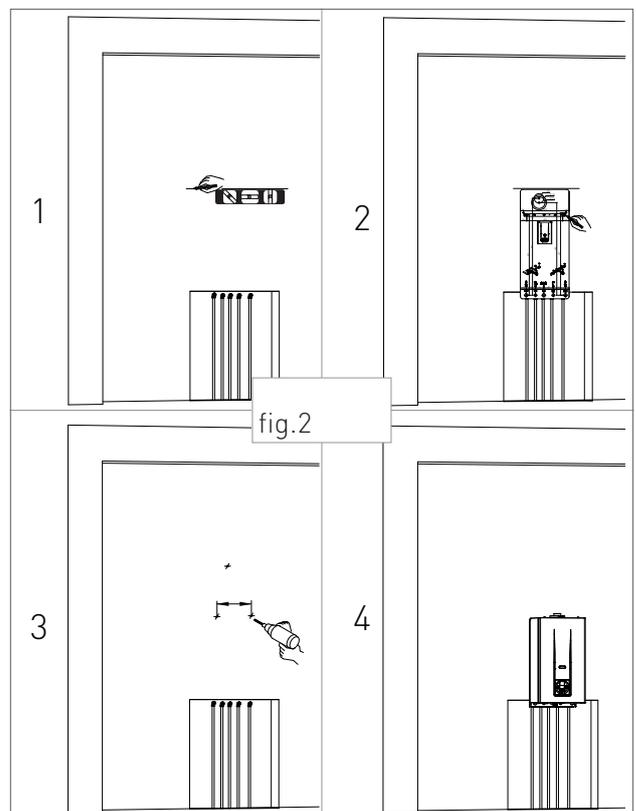
Pour pouvoir accéder à l'intérieur de la chaudière et effectuer les opérations d'entretien, il convient de respecter les distances minimum indiquées dans la fig. 1.



Pour faciliter le montage de la chaudière, celle-ci est équipée d'un gabarit carton permettant de repérer les divers raccords avant d'installer la chaudière.

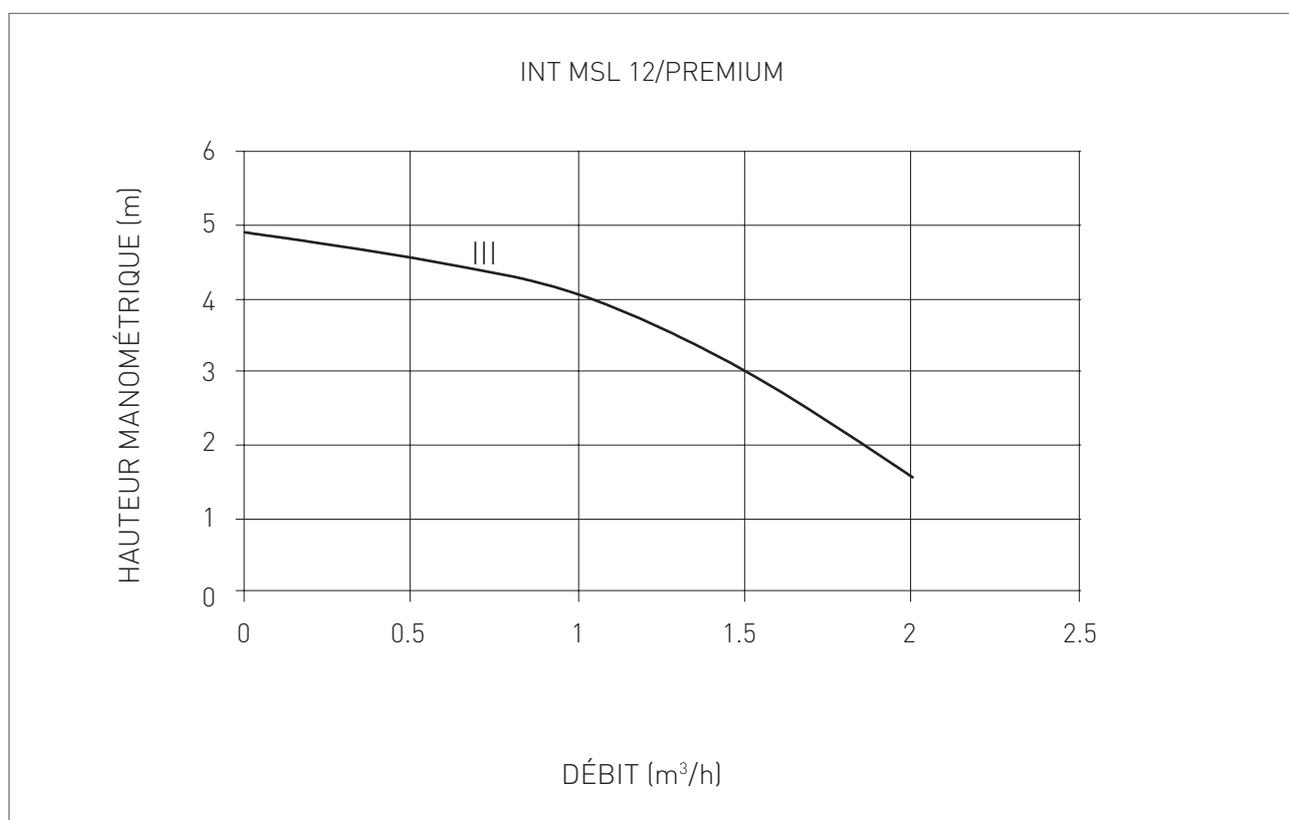
Pour la mise en place, procéder comme suit (voir fig. 2) :

1. Tracer une ligne à l'aide d'un niveau (longueur min. 25 cm.) sur le mur choisi pour l'installation.
2. positionner la partie supérieure du gabarit le long de la ligne tracée avec le niveau en respectant les distances des raccords hydriques; puis marquer deux points pour insérer les deux chevilles ou les pattes au mur et tracer les points pour les raccords des conduits de fumée;
3. enlever le gabarit et percer les trous sur le mur;
4. accrocher l'appareil aux chevilles ou à la patte et effectuer les raccords.





1.1.9. DIAGRAMME DU CIRCULATEUR: DÉBIT / HAUTEUR MANOMÉTRIQUE



III — Hauteur manométrique du circulateur à la vitesse maximum

1.1.10. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

**DANGER**

S'assurer que les tuyaux de l'installation hydrique et de chauffage ne soient pas utilisés comme prise de terre de l'installation électrique. Ils ne sont absolument pas conformes à cette utilisation.

**AVERTISSEMENT**

Pour ne pas faire déchoir la garantie du module à condensation et garantir le bon fonctionnement de la chaudière, nous recommandons d'effectuer un lavage de l'installation (de préférence à chaud) avec des décapants ou des désincrustants spécifiques pour éliminer les impuretés provenant des tuyaux et des radiateurs.

**AVERTISSEMENT**

En cas d'installation de la chaudière en position hydrostatique inférieure par rapport aux appareils utilisateurs (radiateurs, ventilo-convecteurs, etc.) monter les robinets de sectionnement sur le circuit de chauffage/sanitaire afin de faciliter les opérations d'entretien de la chaudière dans le cas où il faille seulement vider la chaudière.

**AVERTISSEMENT**

Pendant les opérations de raccordement de l'appareil aux connexions hydriques éviter des torsions excessives et des opérations de récupération d'éventuels désaxements pouvant endommager les raccords hydrauliques avec un risque de pertes, dysfonctionnement ou usure précoce.

**AVERTISSEMENT**

Pour éviter vibrations et bruits dans les installations, ne pas employer de tuyaux de petits diamètres, de coudes à angle réduit et éviter les réductions de diamètre trop importantes.

CIRCUIT SANITAIRE

Afin de prévenir la formation de dépôts calcaires et tout dommage à l'échangeur sanitaire, l'eau d'alimentation sanitaire ne doit pas présenter une

dureté supérieure à 25° Fr. Dans tous les cas, il est conseillé de contrôler les caractéristiques de l'eau et d'installer tout dispositif nécessaire au traitement de l'eau.

La pression de l'eau froide en entrée doit être comprise entre 0.5 et 6 bar.

En présence de pressions supérieures, il faut installer un réducteur de pression en amont de la chaudière.

La fréquence de nettoyage du serpentin d'échange dépend de la dureté de l'eau d'alimentation et de la présence de résidus solides ou d'impuretés se trouvant souvent dans les nouvelles installations. En fonction des caractéristiques de l'eau d'alimentation, il est conseillé d'installer des appareils spécifiques pour le traitement de l'eau, alors que pour la présence d'éventuels résidus, il est conseillé d'installer un filtre en amont.

CIRCUIT DE CHAUFFAGE

Afin d'éviter les incrustations ou les dépôts dans l'échangeur primaire, l'eau d'alimentation du circuit de chauffage doit être traitée selon les normes en vigueur.

Ce traitement est fondamental en cas d'épisodes fréquents d'arrivée d'eau d'appoint ou de vidage partiel ou total de l'installation.

Relier les tuyaux d'évacuation de sécurité de la chaudière (clapet de sécurité circuit chauffage) à un embout d'évacuation. Le fabricant n'est pas responsable de toute éventuelle inondation due à l'ouverture du clapet de sécurité en cas de surpression de l'installation.

1.1.11. REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION

**AVERTISSEMENT**

Pour remplir l'installation, utiliser uniquement de l'eau propre du réseau.

**AVERTISSEMENT**

Pour le remplissage de l'installation avec des agents chimiques de type glycol éthylénique, il est nécessaire d'installer, sur le système de remplissage, un disjoncteur hydraulique afin de séparer le circuit de chauffage et le circuit sanitaire.

Avant d'alimenter électriquement la chaudière, procéder au remplissage du circuit de la façon suivante:

1. Contrôler que le circulateur n'est pas bloqué ;
2. desserrer le bouchon du purgeur du circulateur (1-fig. 1) pour permettre à l'air de sortir de l'installation;
3. desserrer le bouchon du purgeur positionné en haut au (3-fig. 1) pour permettre à l'air de sortir de l'installation;
4. ouvrir le robinet de remplissage "R" (fig. 2);
5. faire sortir tout l'air;
6. contrôler à travers le manomètre "M" (fig. 2) que la pression de l'installation atteigne 1.2 bar (fig. 4);
7. au terme de cette opération, s'assurer que le robinet de remplissage "R" (fig. 2) est bien fermé.

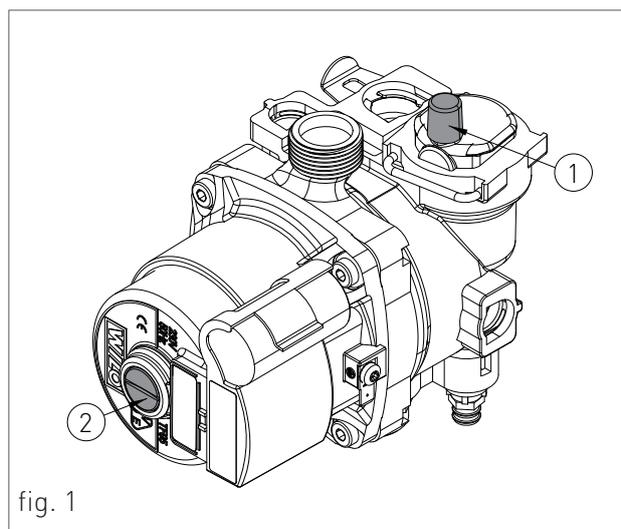


fig. 1

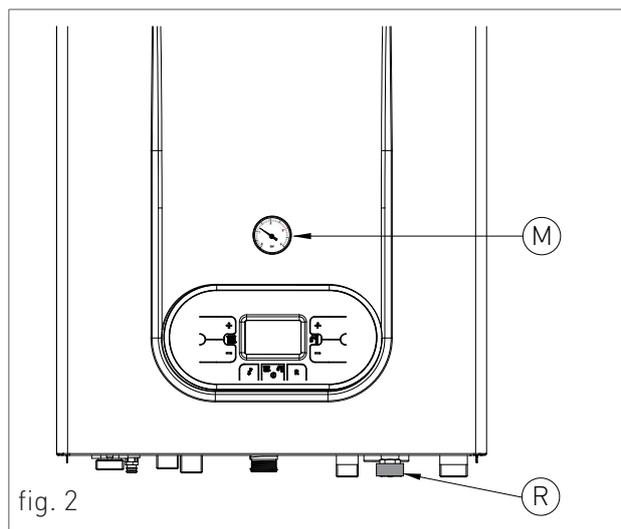


fig. 2

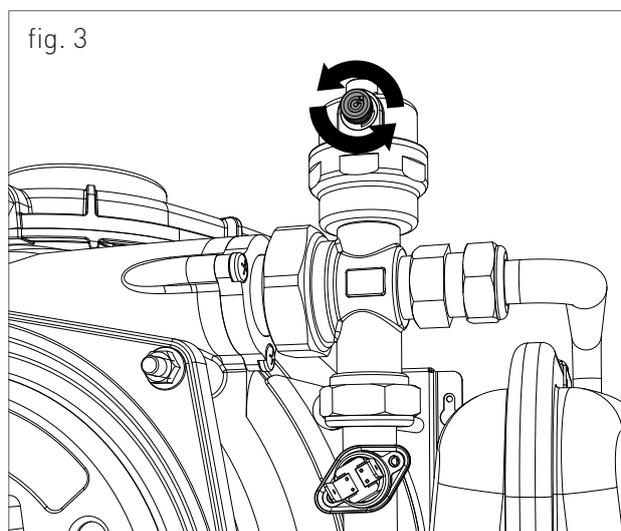


fig. 3



1. INSTALLATION

8. dévisser le bouchon du circulateur (2-fig. 1) pour éliminer toute bulle d'air et le refermer dès que l'eau en sort ;
9. ouvrir les purgeurs des radiateurs et contrôler le processus d'élimination de l'air. Fermer les vannes de purge d'air des radiateurs dès que de l'eau en sort.
10. Si au terme de ces opérations, on détecte une baisse de la pression de l'eau dans le circuit, ouvrir de nouveau le robinet de remplissage "R" jusqu'à ce que la pression indique 1,2 bars sur le manomètre (fig. 4).

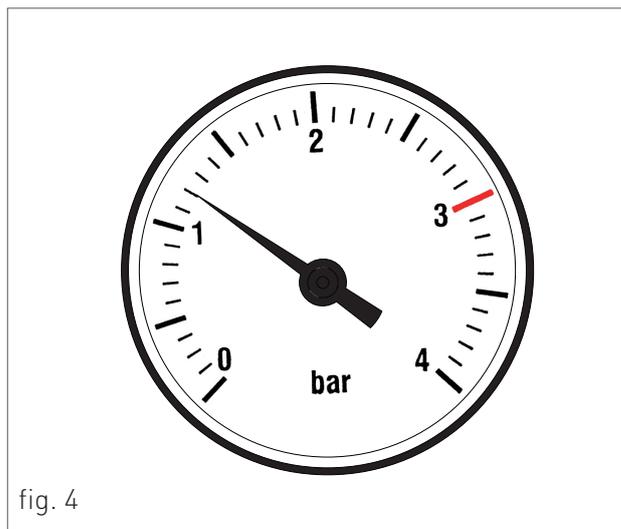


fig. 4

1.1.12. REMPLISSAGE DU SIPHON DE RÉCUPÉRATION DES CONDENSTAS

Avant d'éclairer la chaudière il est nécessaire de remplir le siphon de récupération des condensats afin d'éviter le reflux des gaz brûlés au travers du siphon lui-même.

Procéder au remplissage du siphon de récupération des condensats de la façon suivante (voir fig. 5):

- › Dévisser le bouchon "T" du siphon, remplir 3/4 du siphon d'eau et revisser le bouchon "T" au siphon;
- › Relier le tuyau flexible d'évacuation des condensats "P" spécialement prévu (UNI EN 677) à un système d'écoulement adéquat. L'écoulement des condensats peut se faire directement dans le système d'égout en insérant un siphon accessible pour contrôle.

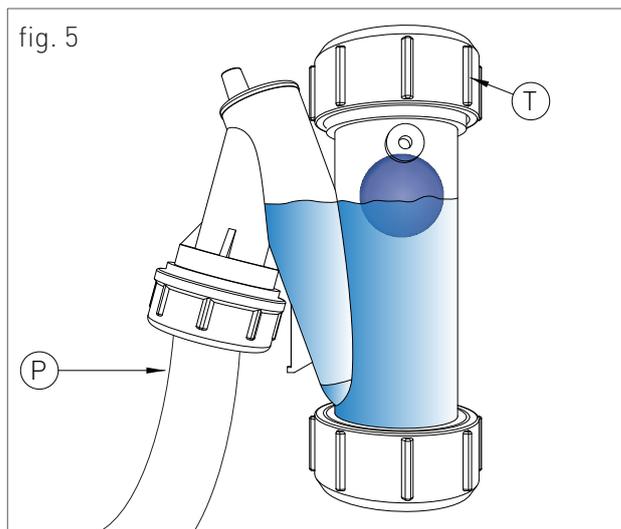


fig. 5



1.1.13. PROTECTION ANTIGEL

La chaudière est protégée du gel grâce à la carte électronique dont les fonctions prévoient la mise en marche du brûleur pour chauffer les parties concernées par le risque de gel quand leur température descend en-dessous des valeurs minimales prédéfinies, jusqu'à une température externe de -10°C.

Le dispositif se met en marche quand la température de l'eau du chauffage descend en-dessous de 5 °C en éclairant automatiquement le brûleur jusqu'à l'obtention de 30 °C de la température de l'eau.

Le système se met en fonction même si l'afficheur indique "OFF", pourvu que la chaudière soit alimentée électriquement (230 V) et que l'alimentation du gaz soit ouverte.

En cas de longues périodes d'inutilisation, il est conseillé de vidanger la chaudière et le circuit.

Où la température peut descendre en-dessous de -10°C, il est conseillé de faire remplir le circuit avec du liquide antigel (voir le tableau pour les pourcentages de dilution) et insérer un kit de résistances électriques (code 82259LP).

POURCENTAGE DE ÉTHYLÈNE GLYCOL	TEMPÉRATURE DE GEL	TEMPÉRATURE D'ÉBULLITION
20 %	- 7.5 °C	101 °C
30 %	- 13 °C	103 °C
40 %	- 22.5 °C	103 °C
50 %	- 33,5 °C	104 °C
60 %	- 50 °C	106 °C

1.1.14. RACCORDEMENT DU GAZ

**DANGER**

Pour brancher le raccordement du gaz de la chaudière au tuyau d'alimentation, utiliser un joint de feuillure de taille et matériau adéquats. Défense d'utiliser de la chanvre, du ruban en téflon et autre matériel semblable.

AVANT D'EFFECTUER LE RACCORDEMENT DU GAZ, VÉRIFIER LES POINTS SUIVANTS:

- › la ligne d'arrivée du gaz doit être conforme aux normes et prescriptions en vigueur (UNI-CIG 7129/01 – D.M. 12.04.1996);
- › le tuyau doit avoir une section adéquate en fonction du débit requis et de sa longueur;
- › le tuyau doit être équipé de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle prescrits par les normes en vigueur;
- › contrôler l'étanchéité interne et externe de l'installation d'entrée du gaz;
- › vérifier, à travers la plaque signalétique de la chaudière (placée à l'intérieur du panneau avant) que l'appareil soit compatible avec le type de gaz disponible en réseau. Si ces données diffèrent, il faut intervenir sur la chaudière pour l'adapter à un autre type de gaz (voir chapitre TRANSFORMATION DU TYPE DE GAZ);
- › vérifier que la pression d'alimentation du gaz soit comprise entre les valeurs indiquées sur la plaque signalétique.

1.1.15. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

**DANGER**

La sécurité électrique de l'appareil est seulement quand celui-ci est correctement branché à une bonne mise à la terre, effectuée conformément aux normes de sécurité en vigueur (NORMES CEI 64-8 e 64-9 Partie électrique). Il faut vérifier cette importante condition de sécurité. En cas de doute, demander un contrôle soigné de l'installation électrique de la part d'un personnel professionnellement qualifié car le fabricant n'est pas responsable pour tout éventuel dommage causé par l'absence de mise à la terre.

- › Vérifier que l'installation électrique soit conforme à la puissance maximale absorbée de l'appareil indiquée sur la plaque signalétique.
- › s'assurer que la section des câbles de l'installation soit conforme à la puissance maximale absorbée de l'appareil et en tous les cas non inférieure à 1 mm².
- › L'appareil fonctionne avec un courant alterné à 230 V et 50 Hz. Le branchement électrique au réseau doit être effectué par le biais d'un interrupteur omnipolaire avec ouverture entre les contacts d'au moins 3 millimètres en amont de l'appareil. S'assurer que le branchement de la phase et du neutre respecte le schéma électrique (voir chapitre ALIMENTATION ÉLECTRIQUE).

**AVERTISSEMENT**

Aucun adaptateur, prise multiples et/ou rallonges ne sont autorisés pour le branchement électrique de l'appareil.

1.1.16. ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Pour brancher l'alimentation électrique à la chaudière, effectuer les branchements au bornier se trouvant à l'intérieur du tableau de commande de la façon suivante:



DANGER

Couper la tension depuis l'interrupteur général.

- › enlever le panneau avant de la chaudière (voir chapitre ACCÈS À LA CHAUDIÈRE).
- › dévisser les deux vis et retirer le couvercle "A" (voir fig. 1).
- › une fois le couvercle retiré, effectuer les branchements suivants sur le bornier "B" (voir fig.1):
 - le câble jaune/vert à la borne portant le symbole de la terre "⊕".
 - le câble bleu clair à la borne portant la lettre "N".
 - le câble marron à la borne reportant la lettre "L".

Après cette opération, remonter le couvercle "A" et le panneau avant.

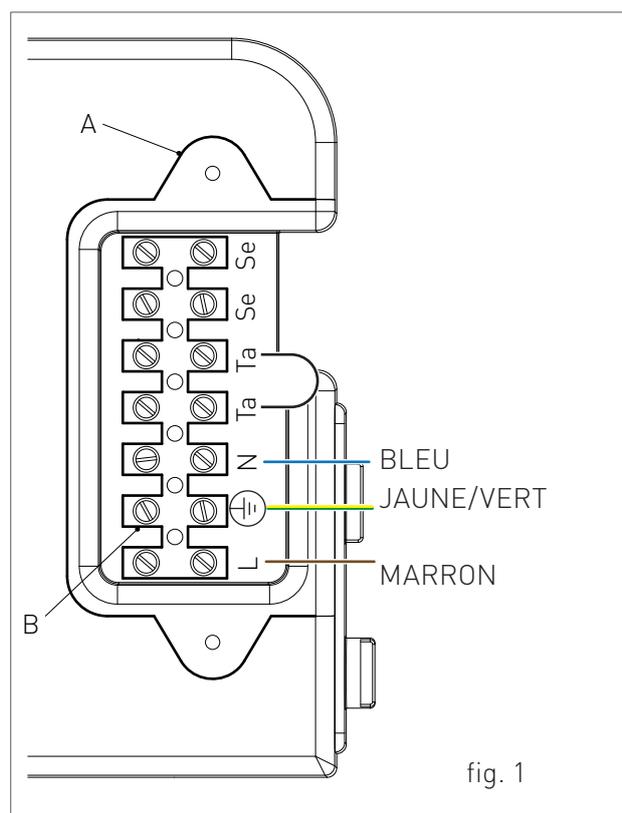


fig. 1

1.1.17. BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES FACULTATIFS

Pour effectuer les branchements électriques des accessoires suivants:

- **(SE) SONDE DE TEMPÉRATURE EXTERNE CODE 73518LA**
- **(TA) THERMOSTAT D'AMBIANCE**
- **(CR) COMMANDE À DISTANCE OPEN THERM CODE 40-00017**

agir sur le bornier se trouvant à l'intérieur du tableau de commande de la façon suivante:



DANGER

Couper la tension depuis l'interrupteur général.

- › enlever le panneau avant de la chaudière (voir chapitre ACCÈS À LA CHAUDIÈRE).
- › dévisser les deux vis et retirer le couvercle "A" (voir fig. 1).
- › une fois le couvercle retiré, effectuer les branchements suivants sur le bornier "B" (voir fig.1):
 - Pour la sonde de température externe brancher les deux conducteurs non polarisés sur les contacts Se-Se.
 - Pour le thermostat d'ambiance ou la commande à distance, enlever d'abord le pont sur les contacts Ta-Ta puis brancher les deux conducteurs non polarisés sur les contacts Ta-Ta.

Après cette opération, remonter le couvercle "A" et le panneau avant.

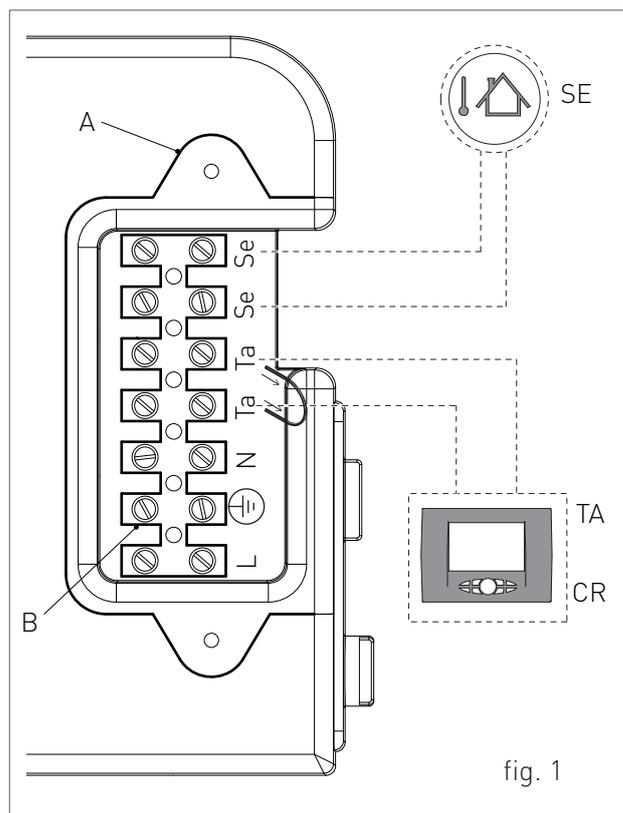


fig. 1

NOTA BENE:

Si la sonde externe et la commande à distance sont toutes deux installées, la carte de modulation se charge uniquement d'envoyer la valeur de la température externe au dispositif à distance sans l'utiliser pour la modulation.

La communication entre la carte et la commande à distance se fait indépendamment du mode de fonctionnement sélectionné sur la chaudière et, une fois que la connexion est établie, l'interface utilisateur embarquée dans la carte est désactivée et l'afficheur indique le symbole '↻'.

Pour effectuer les branchements électriques des accessoires suivants:

**DANGER**

Couper la tension depuis l'interrupteur général.

- (PM) POMPE MODULANTE
- (TP) ÉVENTUEL MINUTEUR DE DÉSACTIVATION PRÉCHAUFFAGE SANITAIRE
- (CT) COMBINÉ TÉLÉPHONIQUE
- BUS 0-10V
- (SVZ) CARTE POUR LA GESTION DES VANNES DE ZONE ASSOCIÉE À UNE COMMANDE À DISTANCE CODE 65-00030

› enlever le panneau avant de la chaudière (voir chapitre ACCÈS À LA CHAUDIÈRE).

› enlever le carter du tableau de commande (voir chapitre ACCÈS À LA CARTE ÉLECTRONIQUE).

› une fois le carter retiré, effectuer les branchements suivants sur la carte électronique (voir fig.1).

Après cette opération, remonter le carter et le panneau avant.

agir sur la carte électronique se trouvant à l'intérieur du tableau de commande de la façon suivante:

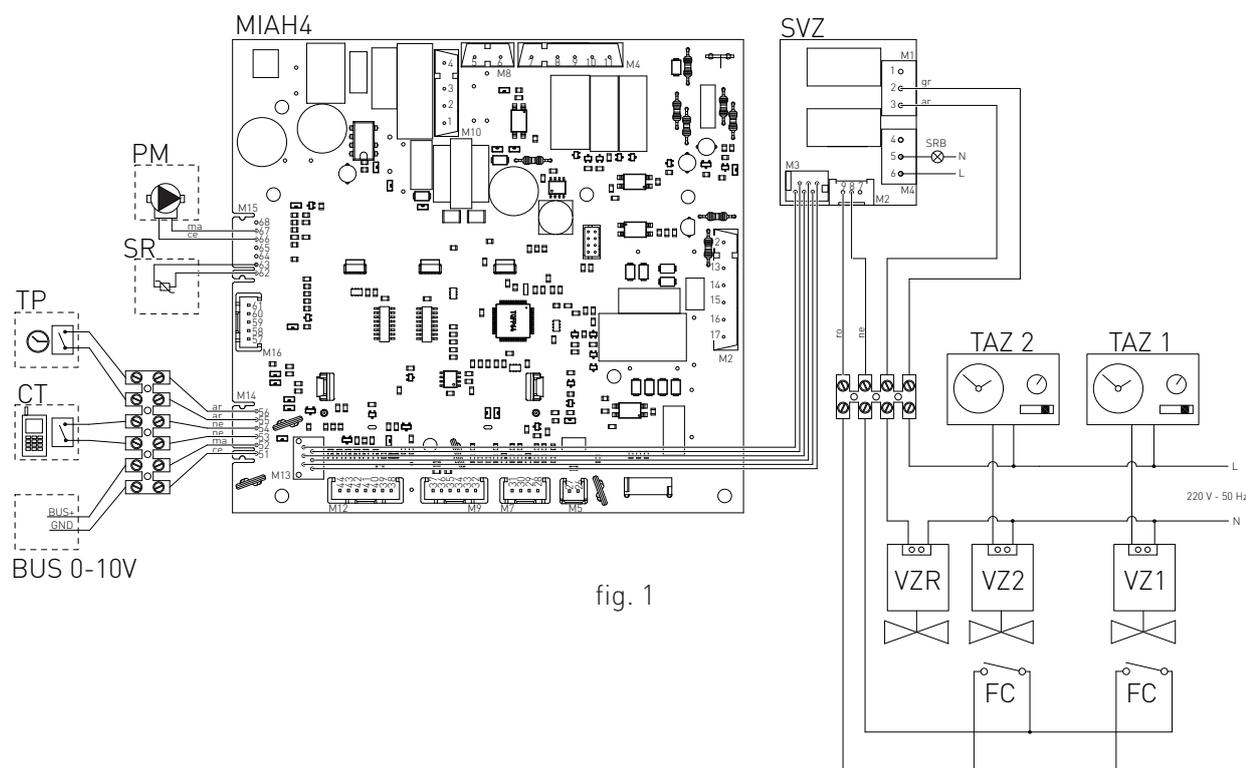


fig. 1

SR:	SONDE RETOUR
SRB:	VOYANT À DISTANCE POUR SIGNAL DE BLOCAGE DE LA CHAUDIÈRE
TAZ 1:	THERMOSTAT D'AMBIANCE ZONE 1
TAZ 2:	THERMOSTAT D'AMBIANCE ZONE 2
VZ1:	VANNE DE ZONE 1
VZ2:	VANNE DE ZONE 2
VZR:	VANNE DE ZONE COMMANDÉE À DISTANCE

FC:	FIN DE COURSE DES VANNES DE ZONE
GR:	GRIS
AR:	ORANGE
NE:	NOIR
MA:	MARRON
CE:	BLEU CLAIR
RO:	ROUGE

1.1.18. RACCORDEMENT DES CONDUITS DE FUMÉE



AVERTISSEMENT

Afin de garantir un fonctionnement parfait et une efficacité totale de l'appareil, il est indispensable de raccorder l'évacuation des fumées de la chaudière en utilisant les accessoires en polypropylène, spécifiques pour chaudières à condensation. Il est conseillé de monter des systèmes d'évacuation homologués Radiant.



AVERTISSEMENT

Il est interdit d'utiliser des éléments de fumisterie traditionnels pour les conduits d'évacuation des chaudières à condensation, ni vice-versa.

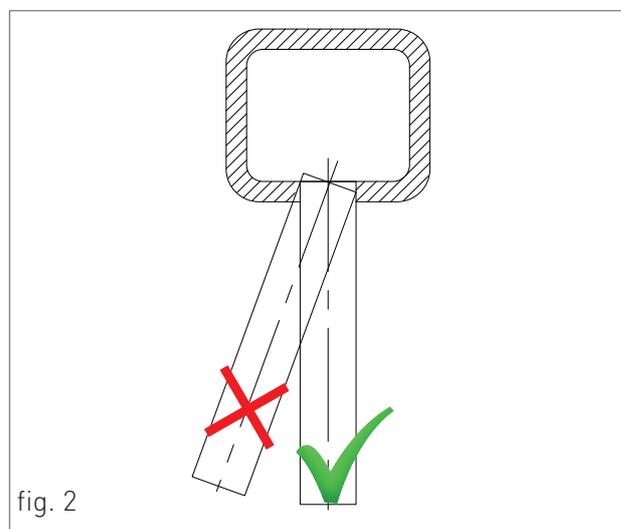
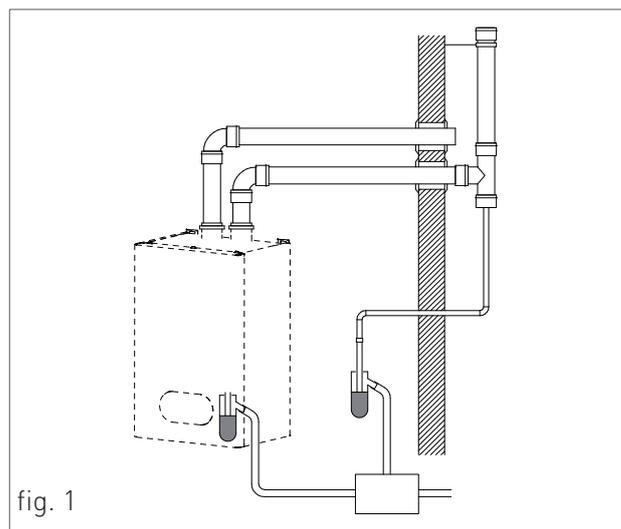


AVERTISSEMENT

Pour l'évacuation des fumées et la récupération des condensats, respecter les prescriptions de la norme UNI 11071.

- › Pour tous les conduits d'évacuation, relativement au parcours des fumées, nous conseillons de prévoir une pente en montée (vers l'extérieur) de façon à favoriser le reflux des condensats vers la chambre de combustion, spécialement réalisée pour accueillir et évacuer les condensats acides.
- › Pour tous les conduits d'aspiration de l'air, relativement au parcours des fumées, nous conseillons une pente en montée (vers la chaudière) de façon à éviter l'entrée d'eau de pluie, poussière ou objets étrangers à l'intérieur du conduit.
- › En cas d'installation de conduit de fumées verticale, insérer un siphon de récupération des condensats à la base du conduit branché au système d'égout de l'habitation (fig. 1).
- › Dans le cas d'une installation du système coaxial horizontal, placer correctement le terminal coaxial horizontal spécialement prévu pour respecter au mieux les pentes du conduit des fumées et la protection des intempéries du conduit d'aspiration de l'air.

- › Pour brancher l'évacuation des fumées à un conduit de fumées respecter attentivement les indications des normes techniques en vigueur (par exemple UNI 10641 et UNI EN 13384).
- › Ne pas faire dépasser le tuyau d'évacuation à l'intérieur du conduit de fumées mais s'arrêter avant d'atteindre la surface interne de ce dernier.
- › Le conduit d'évacuation doit être perpendiculaire avec la cloison interne opposée de la cheminée ou du conduit de fumée (fig. 2).



1.1.19. TYPES D'INSTALLATION (SELON LA NORME UNI 10642)

Pour ce type de chaudière sont disponibles les configurations d'évacuation des fumées suivantes: B23P, B33, C13, C33, C43, C53, C63, C83 et C93 (voir Fig. 1).

- › B23P- Aspiration dans la pièce et évacuation à l'extérieur.
- › B33-Aspiration dans la pièce et évacuation dans le conduit de fumées.
- › C13- Évacuation concentrique murale. Les tuyaux peuvent être également doublés mais les sorties doivent être concentriques ou suffisamment proches à être soumises aux mêmes conditions de vent (50 cm).
- › C33-Évacuation concentrique au toit. Sorties identiques à C13.
- › C43-Évacuation et aspiration en conduit de fumée communes séparées mais soumises aux mêmes conditions de vent.
- › C53- Évacuation et aspiration séparées au mur ou au toit et en tous les cas en zones à pressions différentes. L'évacuation et l'aspiration ne doivent jamais être positionnées sur des murs opposés.
- › C63- Évacuation et aspiration réalisées avec des tuyaux commercialisés et certifiés séparément (selon la norme EN 1856-1 et directive européenne 89/106/CEE).
- › C83- Évacuation en conduit de fumée simple ou commun et aspiration murale.
- › C93- Système flexible pour canalisation d'une cheminée ou compartiment technique existant.

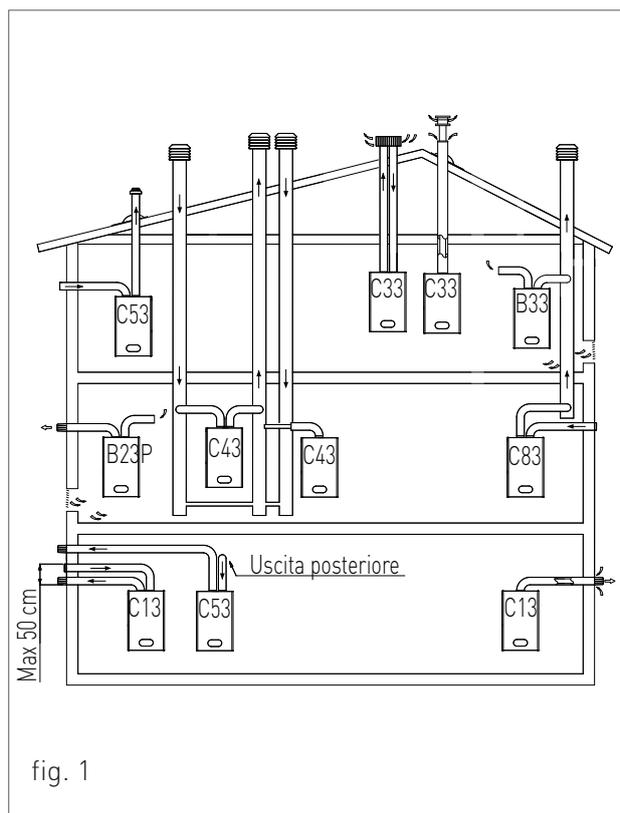


fig. 1

ÉVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION POUR APPAREILS DE TYPE C63 (SELON LA NORME EN 1856-1 ET DIRECTIVE EUROPÉENNE 89/106/CEE).

Chaque élément de la fumisterie a un facteur de résistance correspondant à une certaine longueur en mètre de tuyau du même diamètre. Ces données sont communiquées par le fabricant de la fumisterie. En revanche, chaque chaudière a un facteur de résistance maximum admissible, exprimé en Pascal, correspondant à la longueur maximale de tuyaux avec chaque type de kit. Pour cette chaudière le facteur de résistance maximal admissible des conduits ne doit pas dépasser 80 Pa. L'ensemble de ces informations permet d'effectuer les calculs pour vérifier la possibilité de réaliser les différentes configurations de fumisterie.

Les conduits doivent être certifiés pour l'usage spécifique et pour une température supérieure à 100 °C.



ÉVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION POUR LES APPAREILS DU TYPE B (SELON LA NORME UNI 7129)

Les appareils à gaz, munis de raccord pour tuyau d'évacuation des fumées doivent avoir un raccordement direct aux cheminées ou aux conduits de fumées d'efficacité sûre: seulement en l'absence de ces derniers il est admis que ceux-ci évacuent les produits de la combustion directement à l'extérieur.

Le raccordement à la cheminée et/ou aux conduits de fumée doit respecter les conditions suivantes:

- Être étanche et réalisé en matériaux en mesure de résister dans le temps aux sollicitations mécaniques, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et de leurs éventuels condensats;
- n'avoir pas plus de trois déviations y compris le raccord d'embouchure à la cheminée et/ou au conduit de fumées réalisés avec des coudes internes supérieurs à 90°. Les déviations doivent être réalisées uniquement avec des coudes;
- avoir l'axe du segment terminal d'embouchure perpendiculaire au mur interne opposé à la cheminée ou au conduit de fumées;
- avoir, sur toute la longueur, une section non inférieure à celle du raccord du tuyau d'évacuation de l'appareil;
- ne pas avoir dispositifs de sectionnement (rideaux).
- pour l'évacuation directe à l'extérieur il ne doit pas y avoir plus de deux déviations.

AÉRATION DES LOCAUX POUR LES APPAREILS DU TYPE B (SELON LA NORME UNI 7129)

Il est indispensable qu'autant d'air que celui requis par la combustion normale du gaz et par l'aération

du local afflue dans les locaux d'installation des appareils à gaz. L'afflux naturel de l'air doit advenir directement à travers:

- des ouvertures permanentes effectuées sur les murs du local à aérer donnant vers l'extérieur;
- des conduits d'aération, simples ou collectifs, ramifiés.

Les ouvertures sur les murs extérieurs du local à aérer doivent répondre aux conditions suivantes:

- avoir une section libre totale nette au passage d'au moins 6 cm² pour chaque kW de débit calorifique installé avec un minimum de 100 cm²;
- être réalisées de sorte que les bouches d'ouvertures, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du mur, ne puissent être obstruées;
- être protégées (grilles, grillage métallique, etc.) de façon à ne pas réduire la section utile susmentionnée;
- être situées à une hauteur proche du niveau du plancher et de façon à ne pas gêner le bon fonctionnement des dispositifs d'évacuation des produits de la combustion; si cette position ne serait pas disponible il faudra augmenter d'au moins 50% la section des bouches d'aération.

1.1.20. TYPES D'ÉVACUATION DES FUMÉES

KIT K - SYSTÈME COAXIAL HORIZONTAL Ø 60/100 CONDUIT INTERNE EN POLYPROPYLÈNE ORIENTABLE À 360°.

Il permet d'évacuer les fumées et de prendre de l'air depuis le mur extérieur.

Il est adapté uniquement aux chaudières à condensation.

Il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit extérieur pour l'aspiration de l'air et un conduit intérieur en plastique pour l'évacuation des fumées.

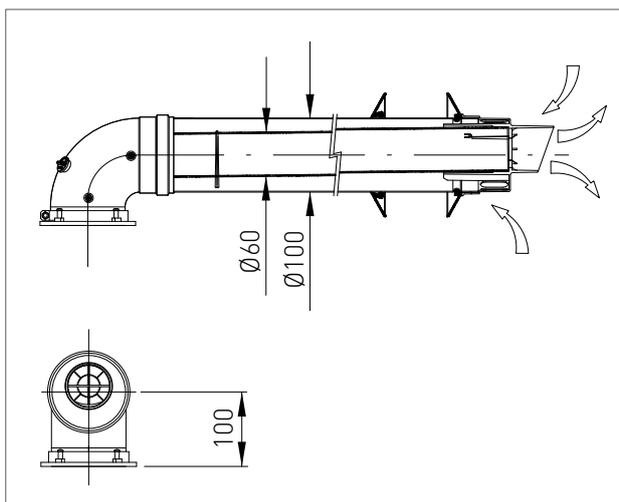
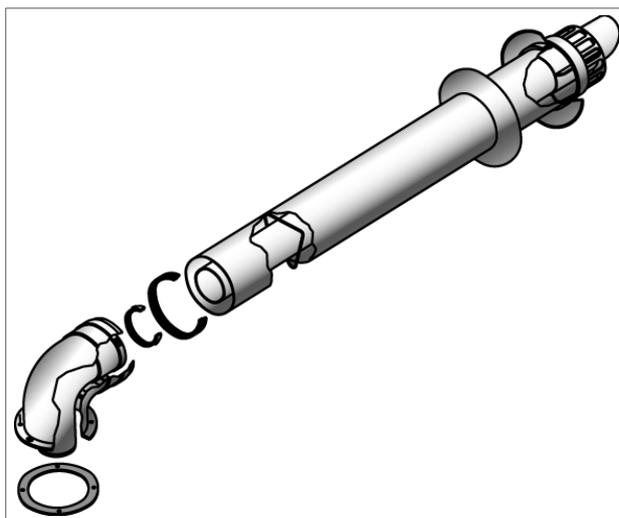
VOIR LA LONGUEUR MAXIMALE D'ÉVACUATION DANS LE TABLEAU DU CHAPITRE "DONNÉES TECHNIQUES".

La longueur maximale d'évacuation (développement linéaire de référence) s'obtient en additionnant la taille de la tuyauterie linéaire à celle équivalente de chaque coude supplémentaire.

Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter un développement linéaire de:

coude coaxial Ø60/100 à 90° = 1 m

coude coaxial Ø60/100 à 45° = 0,6 m





1. INSTALLATION

KIT H - DOUBLE SYSTÈME HORIZONTAL Ø80/80 EN POLYPROPYLÈNE ORIENTABLE À 360°.

Le système à deux tuyaux permet l'évacuation des fumées dans le conduit de fumée et l'arrivée de l'air de l'extérieur.

Il est adapté uniquement aux chaudières à condensation.

Permet d'évacuer les gaz de la combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits séparés.

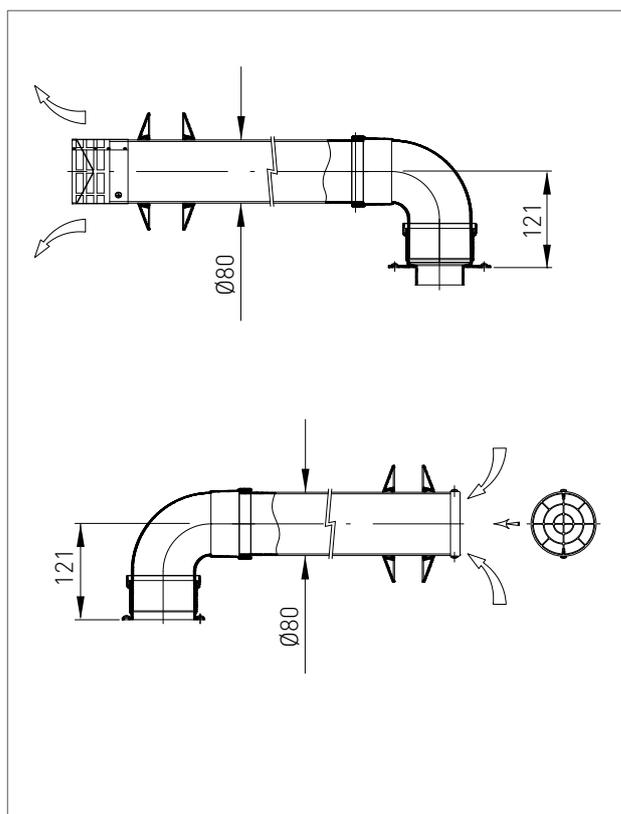
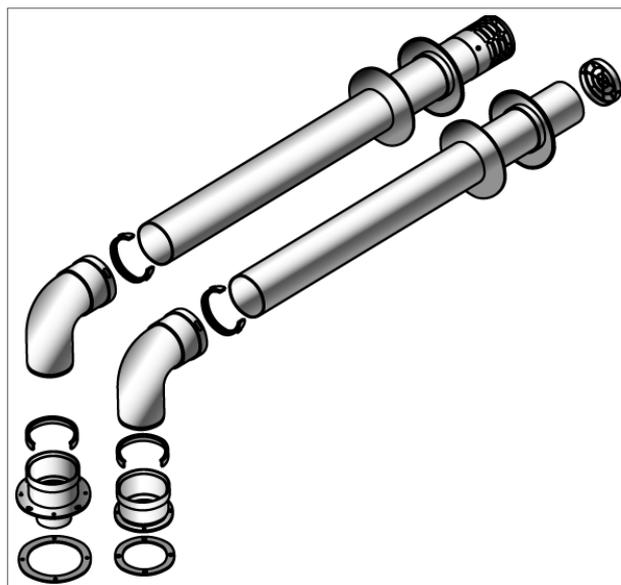
La longueur maximale d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en additionnant la taille de la tuyauterie linéaire à celle équivalente de chaque coude supplémentaire.

VOIR LA LONGUEUR MAXIMALE D'ÉVACUATION DANS LE TABLEAU DU CHAPITRE "DONNÉES TECHNIQUES".

Pour chaque coude supplémentaire il faut ajouter une longueur linéaire de tuyauterie équivalente selon la prospective suivante:

coude Ø80 à 90°= 1.5 m

coude Ø80 à 45°= 1,2 m



KIT V - SYSTÈME COAXIAL VERTICAL Ø 60/100 CONDUIT INTERNE EN POLYPROPYLÈNE.

Il permet d'évacuer les fumées et de prendre de l'air directement par le toit.

Il est adapté uniquement aux chaudières à condensation.

Il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit extérieur pour l'aspiration de l'air et un conduit intérieur en plastique pour l'évacuation des fumées.

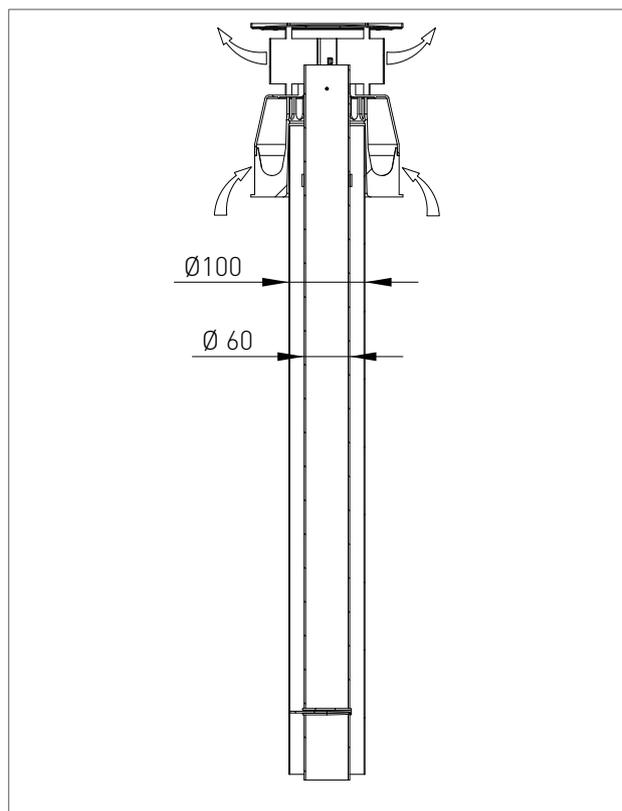
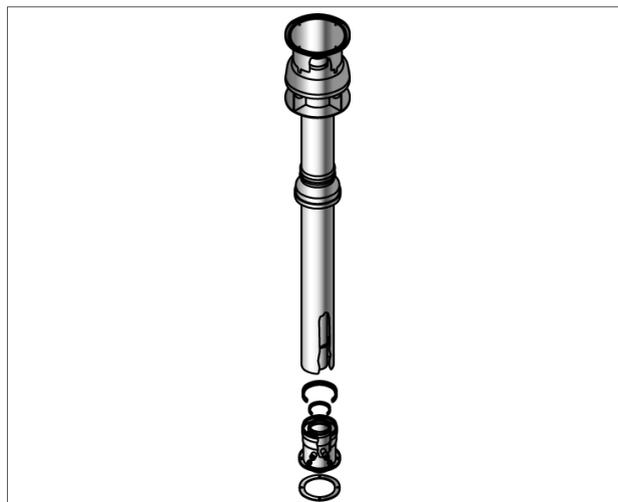
La longueur maximale d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en additionnant la taille de la tuyauterie linéaire à celle équivalente de chaque coude supplémentaire.

VOIR LA LONGUEUR MAXIMALE D'ÉVACUATION DANS LE TABLEAU DU CHAPITRE «DONNÉES TECHNIQUES».

Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter un développement linéaire de:

coude Ø60/100 à 90° = 1 m

coude Ø60/100 à 45° = 0,6 m





2. SECTION CENTRE D'ASSISTANCE

Les opérations de mise en service, d'entretien et de substitution de la chaudière décrites ci-après doivent être effectuées par du personnel professionnellement qualifié conformément à l'art. 3 du D.M. n°37 du 22.01.2008 et autorisé par la société RADIANT BRUCIATORI spa.



2.1. MISE EN SERVICE

2.1.1. OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES POUR LE PREMIER ALLUMAGE

À la mise en service de la chaudière il convient de contrôler son installation, réglage et fonctionnement. Procéder ainsi:

- › vérifier l'étanchéité de l'installation interne selon les indications fournies par la norme UNI 11137-1;
- › vérifier la conformité du gaz utilisé avec celui prévu pour la chaudière;
- › vérifier que le débit du gaz et les relatives pressions soient conformes aux données indiquées sur la plaque;
- › vérifier l'intervention du dispositif de sécurité en cas d'absence de gaz;
- › vérifier que la tension d'alimentation de l'appareil correspond à celui indiqué sur la plaque (230 V - 50 Hz) et que le branchement électrique soit correct;
- › vérifier que l'appareil ait une mise à la terre efficace;
- › vérifier que l'arrivée de l'air comburant et l'évacuation des fumées et des condensats soient conformes aux normes nationales et locales en vigueur.
- › Vérifier que le conduit d'évacuation des fumées et le raccordement au conduit de fumée respectent les normes nationales et locales en vigueur;
- › s'assurer que les éventuelles vannes de l'installation de chauffage soient ouvertes;
- › vérifier qu'il n'y ait pas d'arrivée de produits gazeux de la combustion dans l'installation elle-même;
- › contrôler qu'il n'y ait pas de liquides ou de matériaux inflammables à proximité de l'appareil;
- › ouvrir le robinet du gaz de la chaudière et vérifier l'absence de fuite depuis les raccordements en amont de la chaudière (vérifier le raccordement du gaz au brûleur quand la chaudière fonctionne);
- › en cas de nouvelle installation de réseau d'alimentation du gaz, l'air présent dans les tuyaux peut empêcher le démarrage de l'appareil au premier allumage. Plusieurs tentatives d'allumage peuvent s'imposer pour faire purger l'air contenu dans le tuyau.



2.1.2. MISE EN SERVICE DE LA CHAUDIÈRE



AVERTISSEMENT

Contrôler que l'installation ait été remplie correctement.

Procéder à la mise en service de la chaudière de la façon suivante:

- › Nettoyer la chaudière sous tension.

LE SYSTÈME D'ALLUMAGE ACTIVERA AUTOMATIQUÉMENT LA FONCTION CYCLE DE PURGE CIRCUIT, QUI S'AFFICHERA PAR LE CODE F33; ELLE DURERA 5 MINUTES SEULEMENT AU PREMIER ALLUMAGE. Quand la fonction «F33» est active, la pompe est actionnée et la demande d'allumage du brûleur est désactivée. La chaudière pourra reprendre un fonctionnement normal uniquement au terme de cette opération.

NB.: La chaudière effectue le cycle de purge de l'installation de la durée de 5 minutes seulement au premier allumage. Par la suite, à chaque rétablissement de la pression hydrique la chaudière effectuera automatiquement un cycle de purge de l'installation réduit de la durée de 2 minutes. Pendant cette fonction l'afficheur indique le code «F33». La chaudière pourra reprendre un fonctionnement normal uniquement au terme de cette opération.

- › Ouvrir le robinet du gaz.
- › Sélectionner avec le bouton  le mode de fonctionnement souhaité. Quand le symbole correspondant au mode de fonctionnement s'affiche en mode fixe, la fonction est activée.
- › À la fermeture du contact du thermostat d'ambiance l'allumage du brûleur commence;
- › En cas de manque de flamme, la carte électronique répète encore une fois les opérations d'allumage après la post-ventilation (20 secondes).

- › Il pourrait être nécessaire de répéter l'opération d'allumage plusieurs fois pour éliminer l'air de la tuyauterie du gaz. Pour répéter l'opération d'allumage, attendre environ 5 secondes après le dernier essai, avant de débloquer la chaudière de l'erreur E01 en appuyant sur le bouton Reset .

2.1.3. RÉGLAGE DE LA VALEUR DE CO₂



AVERTISSEMENT

Les opérations de vérification de la valeur de CO₂ doivent être effectuées avec le carter démonté alors que les opérations de réglage de la vanne du gaz doivent être effectuées avec le carter ouvert.

Pour vérifier la valeur de CO₂ à la puissance nominale de chauffage maximum procéder comme suit:

- › Activer la fonction ramonage en maintenant la touche **R** appuyée pendant 7 secondes.
- › Insérer la sonde de l'analyseur dans la prise des fumées 'PF' (fig. 1) spécifique et contrôler que la valeur de CO₂ corresponde aux données du chapitre "Données techniques"; dans le cas contraire, régler la vis 1 - fig. 2 du régulateur de débit du gaz. Pour augmenter la valeur de CO₂ il faut tourner la vis dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et vice-versa si l'on souhaite la diminuer.
- › À chaque variation de réglage sur la vis 1 - fig. 2 du régulateur de débit du gaz il faut attendre que la chaudière se stabilise à la valeur configurée (environ 30 secondes).

Pour vérifier et régler la valeur de CO₂ à la puissance de chauffage minimum procéder comme suit:

- › Accéder au paramètre «P10» en suivant la procédure décrite dans le chapitre «Accès et programmation des paramètres» et rester dans le mode modification jusqu'à la fin du réglage (le temps maximum avant la sortie forcée du mode modification est de 7 minutes).
- › Vérifier que la valeur de CO₂ soit conforme à celle indiquée dans le chapitre "Données techniques"; dans le cas contraire, régler la vis 2 - fig. 2 du régulateur de Off-Set. Pour augmenter la valeur de CO₂ il faut tourner la vis dans le sens des aiguilles d'une montre et vice-versa si l'on souhaite la diminuer.

- › Sortir du paramètre «P10» en suivant la procédure décrite dans le chapitre «Accès et programmation des paramètres».
- › Activer la fonction ramonage en maintenant la touche **R** appuyée pendant 7 secondes.
- › Vérifier que la valeur de CO₂ n'ait pas été modifiée au maximum dans le cas contraire répéter le réglage décrit dans le paragraphe précédent.

fig. 1

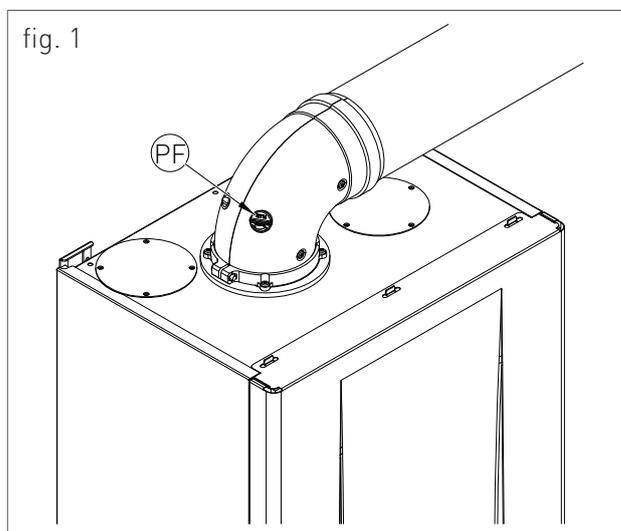
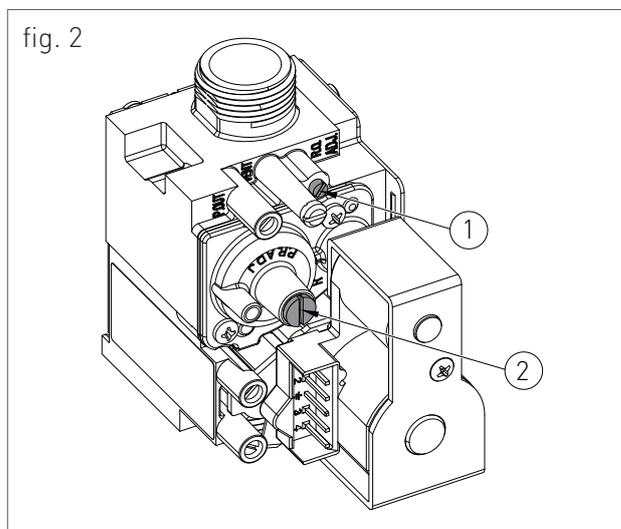


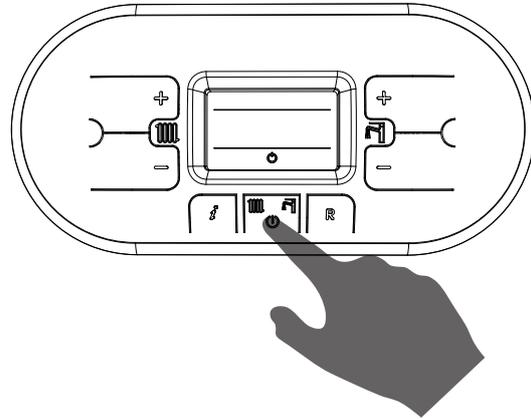
fig. 2



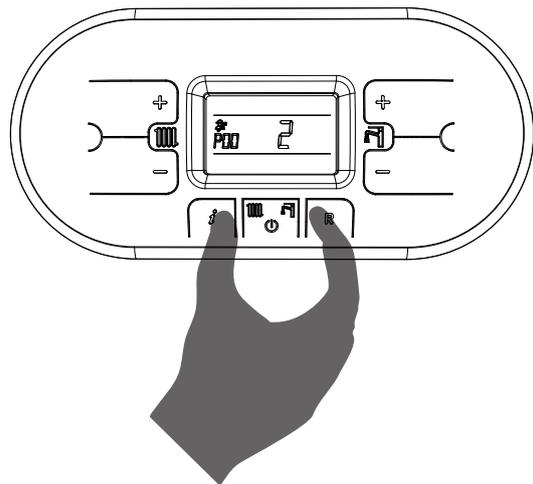
2.1.4. ACCÈS ET PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES

Pour accéder au menu des paramètres et régler la valeur du paramètre suivre la procédure décrite ci-dessous:

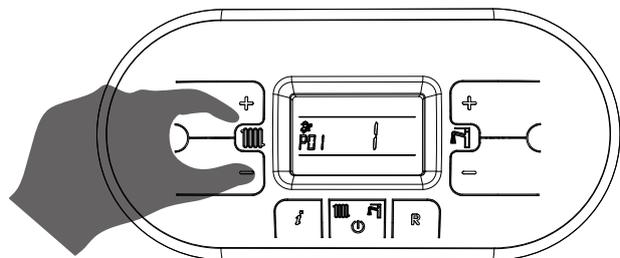
1. Appuyer sur le bouton  pour sélectionner le mode OFF qui s'affiche par le symbole  ;



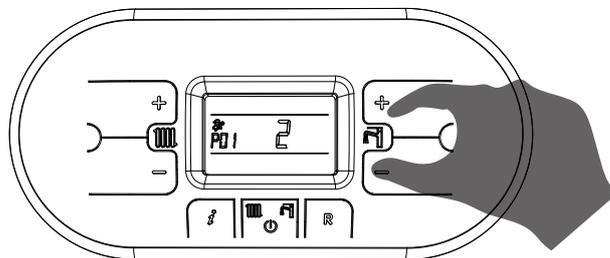
2. Maintenir les touches  et  appuyées en même temps et attendre que le symbole  et 'P00', s'affichent puis relâcher les touches  et .



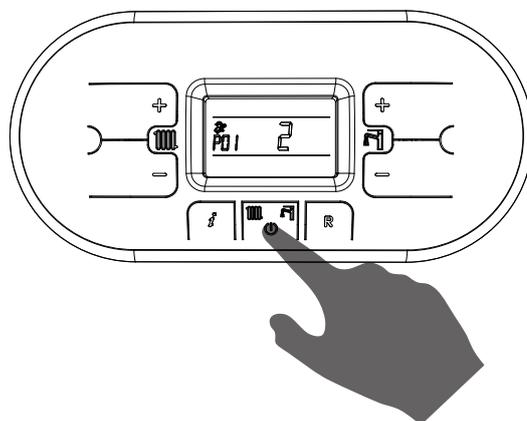
3. Appuyer sur les touches  et  du chauffage  pour sélectionner la valeur à modifier.



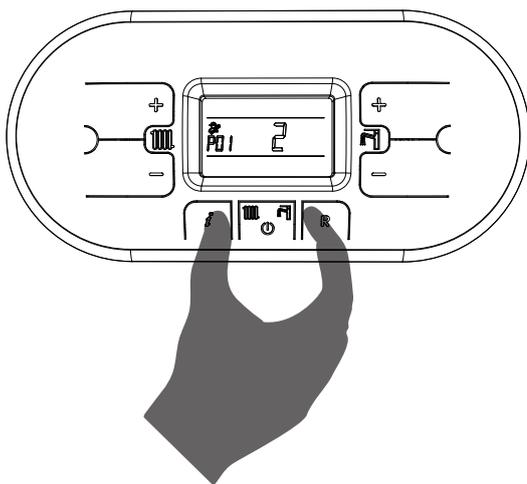
4. Agir sur les touches '+' et '-' du sanitaire  pour modifier la valeur du paramètre.



5. Appuyer sur la touche  pour valider et attendre que l'afficheur arrête de clignoter pour rendre le réglage effectué opérationnel.



6. Pour sortir du menu paramètres appuyer en même temps sur les touches  et  et attendre que le symbole  s'affiche.





2.1.5. TABLEAU DES PARAMÈTRES DIGITECH CS

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P00	SÉLECTION DU MODÈLE DE CHAUDIÈRE	0 - 6	0 = 13 KW
			1 = 18 KW
			2 = 25 KW
			3 = 28 KW
			4 = 34 KW
			5 = 55 KW
			6 = 100 KW
P01	SÉLECTION DU TYPE DE CHAUDIÈRE	0 - 5	0 = BITHERMIQUE
			1 = MONOTHERMIQUE
			2 = ACCUMULATEUR
			3 = ACCUMULATEUR CONFORT
			4 = MONOTHERMIQUE CONFORT
			5 = CHAUFFAGE SEUL
P02	SÉLECTION DU TYPE DE GAZ ATTENTION: AVANT DE MODIFIER LA VALEUR DU PARAMÈTRE LIRE LES INSTRUCTIONS DÉCRITES AU CHAPITRE "TRANSFORMATION DU TYPE DE GAZ".	0 - 1	0 = MÉTHANE
			1 = GPL
P03	RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DU CHAUFFAGE	0 - 1	0 = STANDARD (30-80 °C) (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE) 1 = RÉDUITE (25-45) POUR LES INSTALLATIONS AU SOL



2. MISE EN SERVICE

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P04	RAMPE MONTÉE CHAUFFAGE CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA DURÉE DE TEMPS, EN PHASE D'ALLUMAGE, QU'IL FAUT À LA CHAUDIÈRE POUR ATTEINDRE LA PUISSANCE MAXIMALE RÉGLÉE (CÔTÉ CHAUFFAGE).	0 - 4	0 = (DÉSACTIVÉE) <hr/> 1 = 50 SECONDES (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE) <hr/> 2 = 100 SECONDES <hr/> 3 = 200 SECONDES <hr/> 4 = 400 SECONDES
P05	SÉLECTION PROTECTION COUP DE BÉLIER EN ACTIVANT CETTE FONCTION, LE CONTACT SANITAIRE EST RETARDÉ DE 2 SECONDES.	0 - 1	0 = DÉSACTIVÉE <hr/> 1 = ACTIVÉE (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE)
P06	FONCTION MAINTIEN SANITAIRE CE PARAMÈTRE PERMET DE MAINTENIR LA VANNE DE DÉVIATION EN POSITION SANITAIRE PENDANT UN LAPS DE TEMPS ÉGAL À LA POST-CIRCULATION, (VOIR PARAMÈTRE P08) DE FAÇON À MAINTENIR L'ÉCHANGEUR SECONDAIRE CHAUD.	0 - 1	0 = DÉSACTIVÉE (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE) <hr/> 1 = ACTIVÉE
P07	TEMPORISATION CHAUFFAGE CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LE TEMPS MINIMUM PENDANT LEQUEL LE BRÛLEUR EST MAINTENU ÉTEINT UNE FOIS QUE LA TEMPÉRATURE DE CHAUFFAGE A ATTEINT LA TEMPÉRATURE RÉGLÉE PAR L'UTILISATEUR.	0 - 90	VALEUR EXPRIMÉE EN MULTIPLES DE 5 SECONDES (PRÉRÉGLÉE À 36 X 5 = 180 SECONDES)
P08	TEMPORISATION POST-CIRCULATION CHAUFFAGE CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA DURÉE DE FONCTIONNEMENT DE LA POMPE, EN CHAUFFAGE, APRÈS L'EXTINCTION DU BRÛLEUR PRINCIPAL À CAUSE DU DÉCLENCHEMENT DU THERMOSTAT D'AMBIANCE.	0 - 90	VALEUR EXPRIMÉE EN MULTIPLES DE 5 SECONDES (PRÉRÉGLÉE À 36 X 5 = 180 SECONDES)



PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P09	<p>TEMPORISATION POST-CIRCULATION SANITAIRE / ACCUMULATEUR</p> <p>CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA DURÉE DE FONCTIONNEMENT DE LA POMPE, EN SANITAIRE, APRÈS LA FERMETURE DU ROBINET.</p>	0 - 90	<p>VALEUR EXPRIMÉE EN MULTIPLES DE 5 SECONDES (PRÉRÉGLÉE À 18 X 5 = 90 SECONDES)</p>
P10	<p>RÉGULATION MINIMUM VITESSE VENTILATEUR</p> <p>CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA VITESSE MINIMALE DU VENTILATEUR QUI CORRESPOND À LA PUISSANCE MINIMALE DU BRÛLEUR. LA VALEUR EST PRÉRÉGLÉE EN FONCTION DE LA PUISSANCE CONFIGURÉE (VOIR PARAMÈTRE P00) ET DU TYPE DE GAZ (VOIR PARAMÈTRE P02)</p>	33 - VALEUR RÉGLÉE AU PARAMÈTRE P11	<p>VALEUR EXPRIMÉE EN HERTZ (1HZ = 30 TR/MIN)</p>
P11	<p>RÉGULATION MAXIMUM VITESSE VENTILATEUR</p> <p>CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA VITESSE MAXIMALE DU VENTILATEUR QUI CORRESPOND À LA PUISSANCE MAXIMALE DU BRÛLEUR. LA VALEUR EST PRÉRÉGLÉE EN FONCTION DE LA PUISSANCE CONFIGURÉE (VOIR PARAMÈTRE P00) ET DU TYPE DE GAZ (VOIR PARAMÈTRE P02)</p>	VALEUR RÉGLÉE AU PARAMÈTRE P10 - 203	<p>VALEUR EXPRIMÉE EN HERTZ (1HZ = 30 TR/MIN)</p>
P12	<p>RÉGULATION MINIMUM VITESSE VENTILATEUR CHAUFFAGE</p> <p>CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA VITESSE MINIMUM DU VENTILATEUR EN PHASE DE CHAUFFAGE QUI CORRESPOND À LA PUISSANCE MINIMUM DU BRÛLEUR PENDANT UNE DEMANDE DE FONCTIONNEMENT EN MODE CHAUFFAGE. (VOIR CHAPITRE "DIAGRAMME DÉBIT CALORIFIQUE (KW) - FRÉQUENCE DU VENTILATEUR VENTILATEUR (HZ)"). LA VALEUR EST PRÉRÉGLÉE EN FONCTION DE LA PUISSANCE CONFIGURÉE (VOIR PARAMÈTRE P00) ET DU TYPE DE GAZ (VOIR PARAMÈTRE P02)</p>	33 - VALEUR RÉGLÉE AU PARAMÈTRE P13	<p>VALEUR EXPRIMÉE EN HERTZ (1HZ = 30 TR/MIN)</p>



2. MISE EN SERVICE

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P13	<p>RÉGULATION MAXIMUM VITESSE VENTILATEUR CHAUFFAGE</p> <p>CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA VITESSE MAXIMUM DU VENTILATEUR EN PHASE DE CHAUFFAGE QUI CORRESPOND À LA PUISSANCE MAXIMUM DU BRÛLEUR PENDANT UNE DEMANDE DE FONCTIONNEMENT EN MODE CHAUFFAGE (VOIR LE CHAPITRE "DIAGRAMME DÉBIT CALORIFIQUE (KW) – FRÉQUENCE DU VENTILATEUR ÉLECTRIQUE (HZ)).</p> <p>LA VALEUR EST PRÉRÉGLÉE EN FONCTION DE LA PUISSANCE CONFIGURÉE (VOIR PARAMÈTRE P00) ET DU TYPE DE GAZ (VOIR PARAMÈTRE P02)</p>	VALEUR RÉGLÉE AU PARAMÈTRE P12 - 203	VALEUR EXPRIMÉE EN HERTZ (1HZ = 30 TR/MIN)
P14	<p>RÉGLAGE DU STADE DE DÉMARRAGE</p> <p>CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA VITESSE DU VENTILATEUR PENDANT LES PHASES D'ALLUMAGE.</p> <p>LA VALEUR EST PRÉRÉGLÉE EN FONCTION DE LA PUISSANCE CONFIGURÉE (VOIR PARAMÈTRE P00) ET DU TYPE DE GAZ (VOIR PARAMÈTRE P02)</p>	VALEUR RÉGLÉE AU PARAMÈTRE P10 - 203	VALEUR EXPRIMÉE EN HERTZ (1HZ = 30 TR/MIN)
P15	<p>FONCTION ANTI-LÉGIIONNELLOSE (UNIQUEMENT POUR CHAUDIÈRES À ACCUMULATEUR)</p> <p>CE PARAMÈTRE PERMET D'ACTIVER/DÉSACTIVER LE TRAITEMENT THERMIQUE D'"ANTI-LÉGIIONNELLOSE" DE LA CHAUDIÈRE À ACCUMULATEUR. TOUS LES 7 JOURS, LA TEMPÉRATURE DE L'EAU À L'INTÉRIEUR DE L'ACCUMULATEUR EST AMENÉE À PLUS DE 60 °C AVEC DANGER DE BRÛLURES RESPECTIF. CONTRÔLER CONSTAMMENT CE TRAITEMENT DE L'EAU SANITAIRE (ET INFORMER LES UTILISATEURS) POUR ÉVITER TOUT DOMMAGE NON PRÉVISIBLE A PRIORI AUX PERSONNES, ANIMAUX ET CHOSES. INSTALLER ÉVENTUELLEMENT UNE VANNE THERMOSTATIQUE EN SORTIE DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE POUR ÉVITER LES BRÛLURES.</p>	0 - 1	0 = DÉSACTIVÉE 1 = ACTIVÉE (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE SUR LES CHAUDIÈRES À ACCUMULATEUR)



PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P16	<p>RÉGLAGE DE LA COURBE DE COMPENSATION CLIMATIQUE (UNIQUEMENT AVEC SONDE EXTERNE BRANCHÉE)</p> <p>IL EST PRÉVU DE BRANCHER UNE SONDE DE TEMPÉRATURE EXTERNE (VOIR LE CHAPITRE "BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES") QUI AGIT EN MODIFIANT AUTOMATIQUEMENT LA TEMPÉRATURE D'ARRIVÉE EN FONCTION DE LA TEMPÉRATURE EXTERNE DÉTECTÉE. L'ENTITÉ DE LA CORRECTION DÉPEND DE LA VALEUR DE THERMORÉGULATION KD RÉGLÉE (VOIR DIAGRAMME).</p> <p>LE CHOIX DE LA COURBE EST DÉTERMINÉ PAR LA TEMPÉRATURE MAXI D'ARRIVÉE T_m ET PAR LA TEMPÉRATURE MINI EXTERNE T_e, EN TENANT COMPTE DU DEGRÉ D'ISOLATION DU LOGEMENT. LES VALEURS DES TEMPÉRATURES D'ENTRÉE T_m SE RÉFÈRENT À DES INSTALLATIONS STANDARD 30-80 °C OU À DES INSTALLATIONS AU SOL 25-45 °C. LE TYPE D'INSTALLATION PEUT ÊTRE RÉGLÉ AVEC LE PARAMÈTRE P03.</p>	0 - 30	(PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE À 15) LA NUMÉROTATION DE LA VALEUR CORRESPOND AUX COURBES 'KD' DU DIAGRAMME (VOIR DIAGRAMME CI-DESSOUS).
			<p>Détails du diagramme : L'axe vertical représente la température d'arrivée T_m (°C) avec des graduations de 25 à 80. L'axe horizontal représente la température externe T_e (°C) avec des graduations de -20 à 35. Des courbes colorées sont tracées pour des valeurs de KD allant de 0 à 30. Une ligne horizontale rouge pointillée est tracée à $T_m = 25$ °C. Des lignes horizontales bleues indiquent des valeurs de T_m MAX (45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80) et MIN (25, 30, 35, 40, 45).</p>
P17	<p>SÉLECTION UNITÉ DE MESURE TEMPÉRATURE</p> <p>CE PARAMÈTRE PERMET DE SÉLECTIONNER L'UNITÉ DE MESURE DE LA TEMPÉRATURE AFFICHÉE ENTRE CELSIUS ET FAHRENHEIT.</p>	0 - 1	<p>0 = °C (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE)</p> <hr/> <p>1 = °F</p>
P18	<p>ACTIVATION PILOTAGE INDUSTRIAL BUS 0-10V</p> <p>CE PARAMÈTRE PERMET D'ACTIVER OU DE DÉSACTIVER L'ENTRÉE DU BUS INDUSTRIAL 0-10 V POUR RÉGLER À L'AIDE DU BUS EXTERNE LA PUISSANCE DU BRÔLEUR OU LA TEMPÉRATURE D'ARRIVÉE.</p>	0 - 2	<p>0 = DÉSACTIVÉE (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE)</p> <hr/> <p>1 = MODE CONTRÔLE TEMPÉRATURE</p> <hr/> <p>2 = MODE CONTRÔLE PUISSANCE</p>
P19	<p>POINT DE CONSIGNE MINIMUM CHAUFFAGE</p> <p>CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA TEMPÉRATURE MINI DU CHAUFFAGE RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR.</p>	20 - 40	VALEUR EXPRIMÉE EN °C

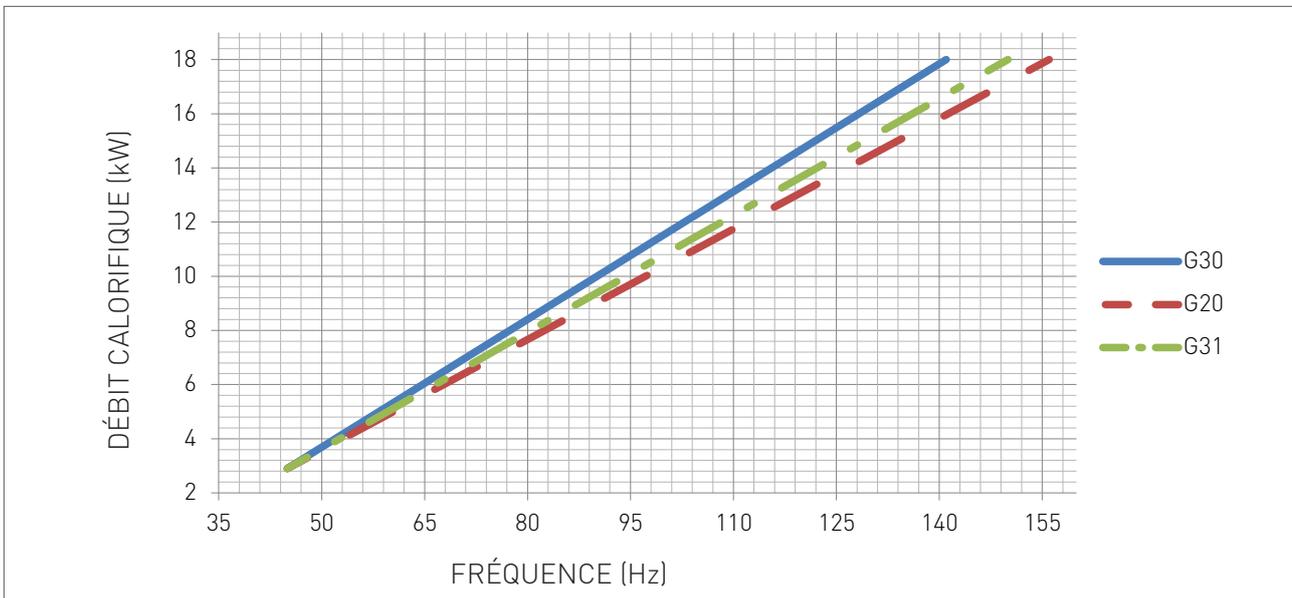


2. MISE EN SERVICE

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P20	POINT DE CONSIGNE MAXI CHAUFFAGE CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA TEMPÉRATURE MAXI DU CHAUFFAGE RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR.	40 - 90	VALEUR EXPRIMÉE EN °C
P21	POINT DE CONSIGNE MAXI SANITAIRE CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA TEMPÉRATURE MAXI DU SANITAIRE RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR.	45 - 75	VALEUR EXPRIMÉE EN °C
P22	POINT DE CONSIGNE ΔT ARRIVÉE-RETOUR (UNIQUEMENT AVEC POMPE MODULANTE ET SOND DE RETOUR BRANCHÉES) CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA DIFFÉRENCE DE TEMPÉRATURE ENTRE L'ARRIVÉE ET LE RETOUR.	0 10 - 40	0 = DÉSACTIVÉE (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE) VALEUR EXPRIMÉE EN °C
P23	VITESSE MINIMUM POMPE MODULANTE (UNIQUEMENT AVEC POMPE MODULANTE ET SOND DE RETOUR BRANCHÉES) CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA VALEUR MINIMUM DE VITESSE DE LA POMPE MODULANTE PENDANT UNE DEMANDE DE FONCTIONNEMENT EN MODE CHAUFFAGE.	50 - 70	VALEUR EXPRIMÉE EN POURCENTAGE
P24	VITESSE MAXIMUM POMPE MODULANTE (UNIQUEMENT AVEC POMPE MODULANTE ET SOND DE RETOUR BRANCHÉES) CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA VALEUR MAXIMUM DE VITESSE DE LA POMPE MODULANTE PENDANT UNE DEMANDE DE FONCTIONNEMENT EN MODE CHAUFFAGE.	70 - 100	VALEUR EXPRIMÉE EN POURCENTAGE
P25	PÉRIODE DE CONTRÔLE ΔT ARRIVÉE-RETOUR (UNIQUEMENT AVEC POMPE MODULANTE ET SOND DE RETOUR BRANCHÉES) CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LE TEMPS DE RÉPONSE À LA MODULATION DE LA POMPE.	20 - 100	VALEUR EXPRIMÉE EN SECONDES



2.1.6. DIAGRAMME VENTILATEUR ÉLECTRIQUE: DÉBIT / FRÉQUENCE



2.2. ENTRETIEN

2.2.7. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX POUR L'ENTRETIEN



ATTENTION

Toutes les opérations d'entretien doivent être effectuées conformément aux normes UNI 7129-3: 2008 et mises à jour successives par du personnel professionnellement qualifié conformément aux termes de l'art. du D.M n°37 du 22.01.2008 et autorisé par la société RADIANT BRUCIATORI spa.



AVERTISSEMENT

Selon l'art. 11 du D.P.R 412/93 et amendements successifs, les opérations d'entretien doivent être effectuées tous les douze mois à compter de la date d'installation de la chaudière.



AVERTISSEMENT

Pour garantir une durée de vie plus longue et un bon fonctionnement de l'appareil, n'utiliser que des pièces de rechange d'origine dans le cadre des travaux de dépannage ou d'entretien.



DANGER

Couper **TOUJOURS** les alimentations **ÉLECTRIQUE**, **HYDRIQUE** et **GAZ** de la chaudière avant toute opération de nettoyage et de remplacement des composants.

Il est conseillé d'effectuer les opérations suivantes une fois par an:

- › contrôler l'étanchéité des raccords du gaz et au besoin, remplacer les joints.
- › contrôler l'étanchéité des raccords de l'eau, et au besoin, remplacer les joints.
- › contrôler visuellement la flamme et l'état de la chambre de combustion;
- › contrôler, si nécessaire, que la combustion soit bien réglée et procéder éventuellement selon les instructions décrites dans la section "Réglage de la valeur de CO₂";
- › démonter et nettoyer le brûleur.
- › contrôler que le joint d'étanchéité de la chambre étanche soit intact et bien placé;
- › contrôler l'échangeur primaire et au besoin le nettoyer;
- › contrôler les pressions maximum et minimum de modulation et la modulation;
- › contrôler l'état et le fonctionnement des systèmes d'éclairage et de sécurité du gaz. Le cas échéant, démonter et éliminer les incrustations des électrodes d'éclairage et de détection de la flamme en faisant attention de bien rétablir les distances du brûleur;
- › contrôler les systèmes de sécurité de chauffage: thermostat de sécurité de surchauffe et soupapes de sécurité pression;
- › contrôler la pression de précharge du vase d'expansion;
- › Contrôler la présence, les bonnes dimensions et le bon fonctionnement des prises d'aération/ventilation permanentes qui doivent être adaptées aux appareils installés. Respecter les normes nationales et locales en vigueur.
- › contrôler régulièrement l'état et le bon fonctionnement du système d'évacuation des fumées;
- › contrôler que le branchement électrique soit conforme aux consignes fournies dans le mode d'emploi de la chaudière;



- › contrôler les branchements électriques à l'intérieur du tableau de commande;
- › contrôler le débit et la température de l'eau sanitaire;
- › contrôler le bon fonctionnement de l'installation d'évacuation des condensats, y compris les appareils à l'extérieur de la chaudière comme par exemple les éventuels dispositifs de récupération des condensats installés le long du parcours du conduit d'évacuation des fumées ou les éventuels dispositifs de neutralisation des condensats acide;
- › contrôler que le flux du liquide ne soit pas bloqué et l'absence de reflux de produits gazeux de la combustion à l'intérieur de l'installation interne.

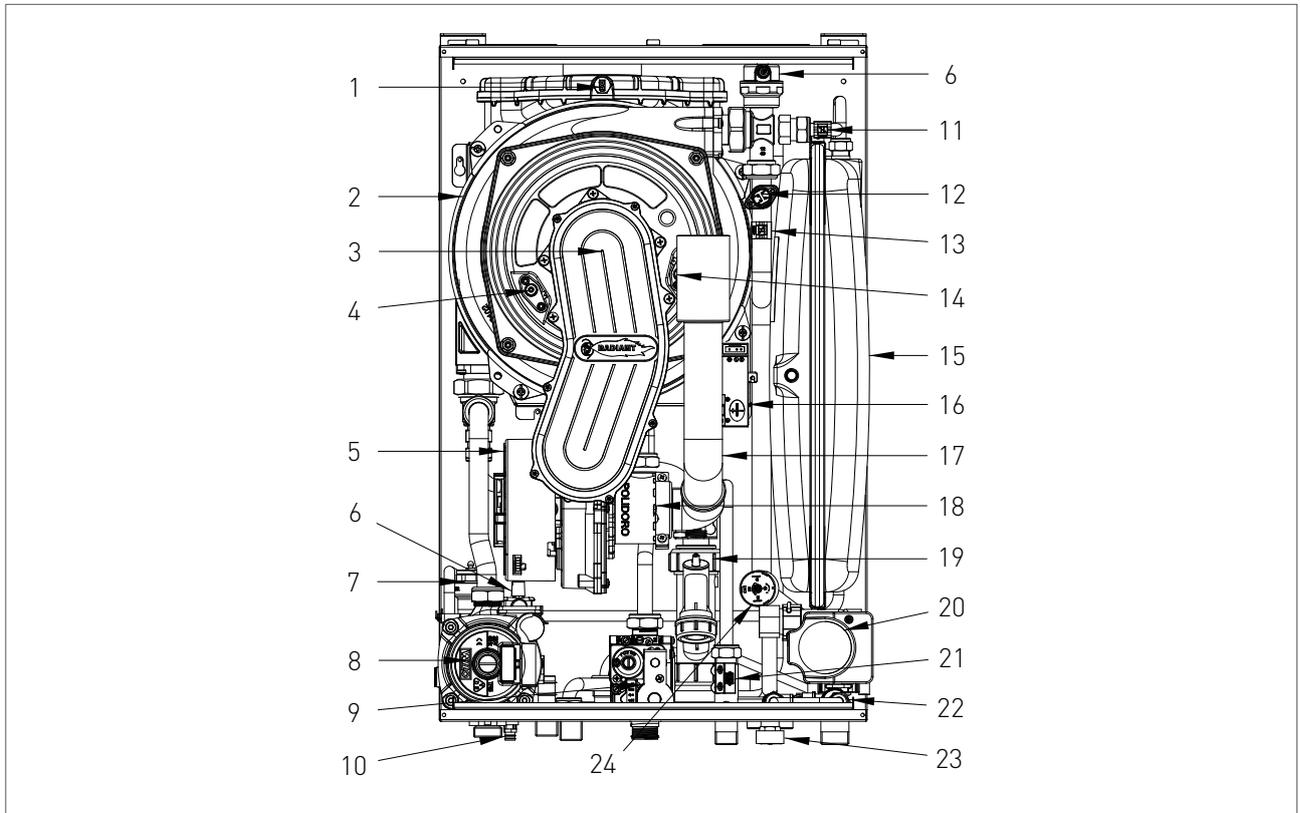
2.2.8. DONNÉES TECHNIQUES

Modèle	R2K 24	
Certification CE	n°	0694C07385
Catégorie gaz		II2H3B/P
Type d'évacuation	type	B23p-B33-C13-C33-C43-C53-C63-C83-C93
Rendement énergétique 92/42/CEE	nbre d'étoiles	4
Rendement énergétique EN13203-1	nbre d'étoiles	??
Débit calorifique nominal maximum chauffage	kW	18
Débit calorifique nominal maximum sanitaire	kW	23.5
Débit calorifique nominal minimum chauffage	kW	2.9
Débit calorifique nominal minimum sanitaire	kW	2.9
Puissance thermique utile - 60/80°C	kW	17.64
Puissance thermique utile minimum - 60/80°C	kW	2.82
Puissance thermique utile - 30/50°C	kW	18.99
Rendement à 100% Pn - 60/80°C	%	98
Rendement à 30% Pn - retour 47°C	%	101.2
Rendement à 30% Pn - retour 30°C	%	107.5
Rendement à 100% Pn - 30/50°C	%	105.5
Rendement de combustion maximum	%	97.9
Températures des fumées à débit calorifique nominal	°C	73.65
CO ₂ au débit calorifique nominal - G20	%	9.44
CO ₂ au débit calorifique minimum - G20	%	9.04
CO ₂ au débit calorifique nominal - G30	%	11.1
CO ₂ au débit calorifique minimum - G30	%	10.5
CO ₂ au débit calorifique nominal - G31	%	10.2
CO ₂ au débit calorifique minimum - G31	%	10.05
CO ₂ au débit calorifique nominal - G25	%	9.38
CO ₂ au débit calorifique minimum - G25	%	9.13
CO au débit calorifique nominal	ppm	41
Masse fumées au débit calorifique nominal	g/s	7.88
Masse fumées au débit calorifique minimum	g/s	1.33
Classe NOx	classe	5
Circuit de chauffage		
Température réglable chauffage	°C	30-80 / 25-45
Température d'exercice maximum chauffage	°C	95
Pression d'exercice maximum chauffage	bar	3
Pression d'exercice minimum chauffage	bar	0.3
Capacité vase d'expansion installation	litres	8
Circuit sanitaire		
Température réglable sanitaire	°C	35-75
Pression maximum circuit sanitaire	bar	6
Pression minimum circuit sanitaire	bar	0.5
Débit spécifique en service continu - Δt 30°C	litres/min	11.03
Dimensions		
Largeur	mm	410



Profondeur	mm	307
Hauteur	mm	642
Poids lourd	Kg	35
Raccordements hydriques		
Refoulement	Ø	3/4"
Eau froide	Ø	1/2"
Eau chaude	Ø	1/2"
Gaz	Ø	1/2"
Retour	Ø	3/4"
Raccordements des conduits de fumée		
Longueur maximum d'évacuation Ø60/100 - Coax horiz.	m	10
Longueur maximum d'évacuation Ø80/80 - Double horiz.	m	50
Longueur maximum d'évacuation Ø60/100 - Coax vert.	m	10
Caractéristiques électriques		
Voltage-fréquence	V/Hz	230/50
Puissance absorbée maximum	W	130
Degré d'isolation électrique	IP	X4D
Alimentation gaz		
Pression nominale d'alimentation - G20	mbar	20
Consommation combustible - G20	m ³ /h	2.49
Pression nominale d'alimentation - G25	mbar	
Consommation combustible - G25	m ³ /h	
Pression nominale d'alimentation - G30	mbar	30
Consommation combustible - G30	Kg/h	1.85
Pression nominale d'alimentation - G31	mbar	37
Consommation combustible - G31	Kg/h	1.83

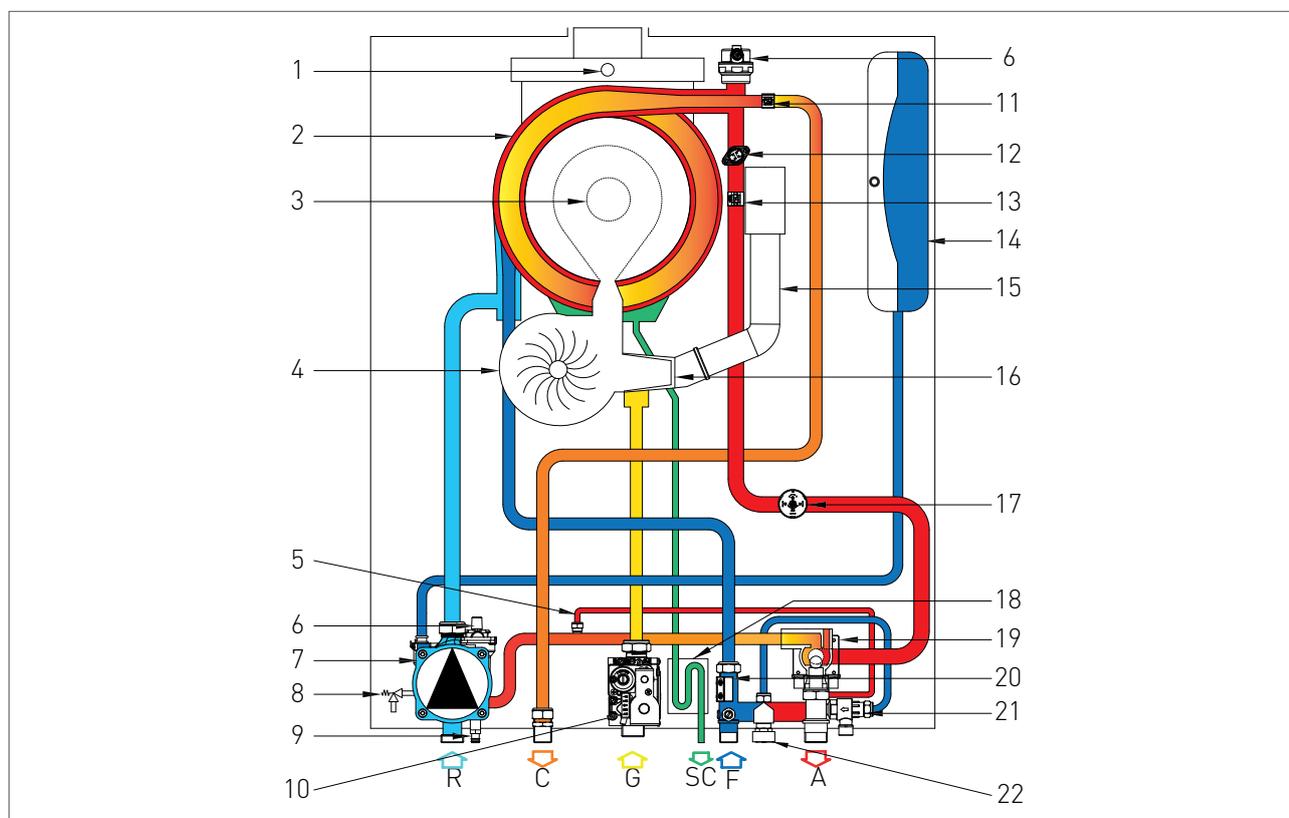
2.2.9. VUE D'ENSEMBLE



LÉGENDE

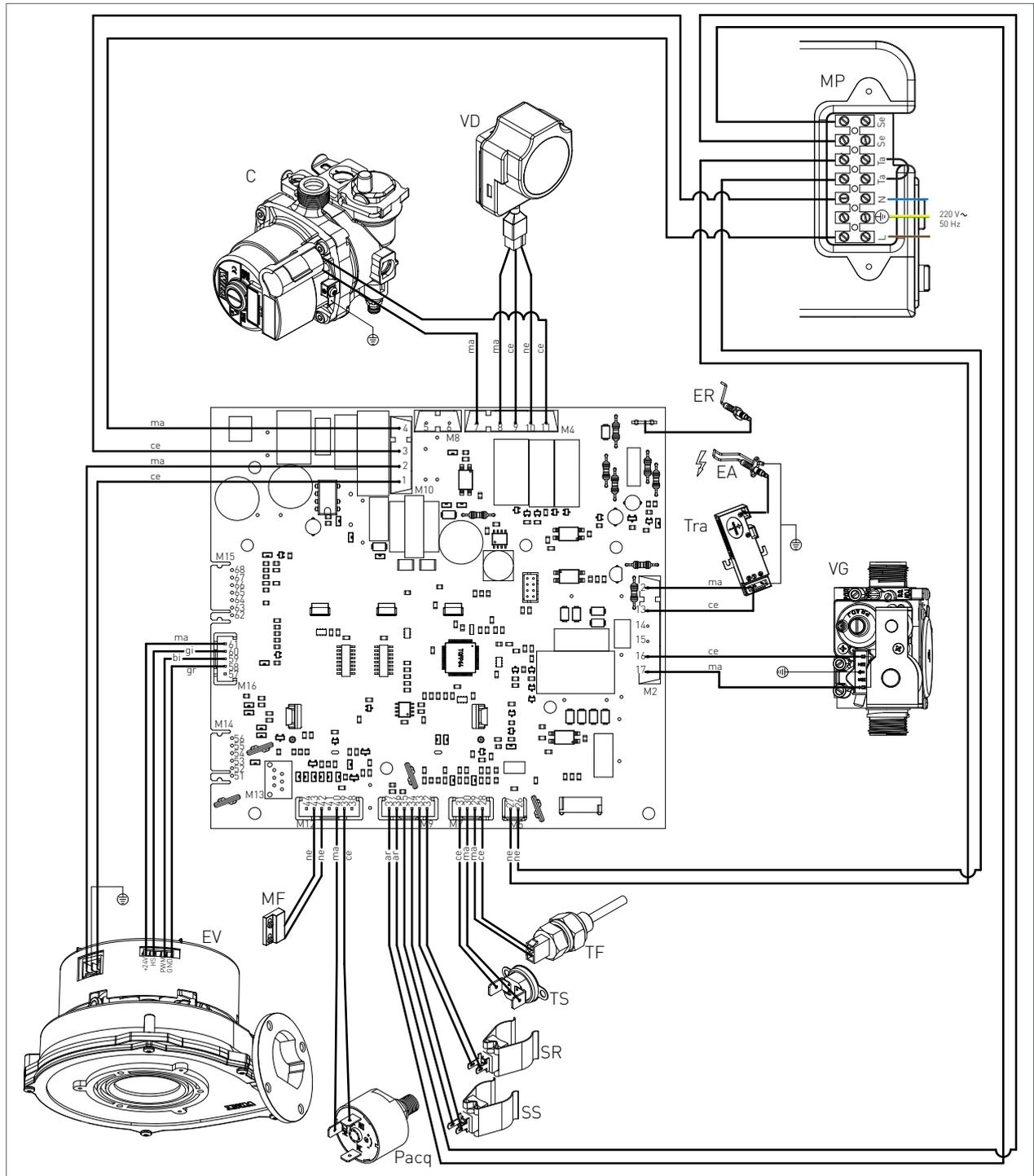
- | | |
|---|---|
| 1. THERMOFUSIBLE SÉCURITÉ FUMÉES | 23. ROBINET DE REMPLISSAGE INSTALLATION |
| 2. ÉCHANGEUR DE CHALEUR BITHERMIQUE | 24. PRESSOSTAT EAU |
| 3. GROUPE BRÛLEUR | |
| 4. ÉLECTRODE DE DÉTECTION | |
| 5. VENTILATEUR ÉLECTRIQUE | |
| 6. PURGEUR D'AIR | |
| 7. VANNE DE SÉCURITÉ 3 bar | |
| 8. CIRCULATEUR | |
| 9. VANNE GAZ | |
| 10. ROBINET DE VIDANGE INSTALLATION | |
| 11. SONDE SANITAIRE | |
| 12. THERMOSTAT DE SÉCURITÉ | |
| 13. SONDE DE CHAUFFAGE | |
| 14. ÉLECTRODE D'ALLUMAGE | |
| 15. VASE D'EXPANSION | |
| 16. TRANSFORMATEUR D'ALLUMAGE | |
| 17. TUYAU D'ASPIRATION DE L'AIR | |
| 18. VENTURI | |
| 19. SIPHON DE RÉCUPÉRATION DES CONDENSATS | |
| 20. VANNE DE DÉVIATION | |
| 21. FLUSSOSTAT ELECTRONIQUE | |
| 22. DISCONNECTEUR | |

2.2.10. SCHÉMA HYDRAULIQUE

**LÉGENDE**

- | | |
|-------------------------------------|---|
| R. RETOUR CHAUFFAGE | 17. PRESSOSTAT EAU |
| C. SORTIE EAU CHAUDE SANITAIRE | 18. SIPHON DE RÉCUPÉRATION DES CONDENSATS |
| G. ENTRÉE GAZ | 19. VANNE DE DÉVIATION |
| SC. VIDANGE DES CONDENSATS | 20. FLUSSOSTAT ELECTRONIQUE |
| F. ENTRÉE EAU FROIDE | 21. DISCONNECTEUR |
| A. DÉPART CHAUFFAGE | 22. ROBINET DE REMPLISSAGE INSTALLATION |
| 1. THERMOFUSIBLE SÉCURITÉ FUMÉES | |
| 2. ÉCHANGEUR DE CHALEUR BITHERMIQUE | |
| 3. GROUPE BRÛLEUR | |
| 4. VENTILATEUR ÉLECTRIQUE | |
| 5. DÉRIVATION | |
| 6. PURGEUR D'AIR | |
| 7. CIRCULATEUR | |
| 8. VANNE DE SÉCURITÉ 3 bar | |
| 9. ROBINET DE VIDANGE INSTALLATION | |
| 10. VANNE GAZ | |
| 11. SONDE SANITAIRE | |
| 12. THERMOSTAT DE SÉCURITÉ | |
| 13. SONDE DE CHAUFFAGE | |
| 14. VASE D'EXPANSION | |
| 15. TUYAU D'ASPIRATION DE L'AIR | |
| 16. VENTURI | |

2.2.11. SCHÉMA ÉLECTRIQUE



- | | | | |
|----------------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------|
| ER: ÉLECTRODE DE DÉTECTION | TS: THERMOSTAT SÉCURITÉ | MP: BORNIER TABLEAU | CE: BLEU CLAIR |
| EA: ÉLECTRODE ALLUMAGE | PACQ: PRESSOSTAT EAU | SE: SONDE EXTERNE | MA: MARRON |
| C: CIRCULATEUR | MF: MICRO FLUSSOSTAT | TA: THERMOSTAT D'AMBIANCE | AR: ORANGE |
| VG: VANNE GAZ | SR: SONDE DE CHAUFFAGE | L: LIGNE | GI: JAUNE |
| TRA: TRANSFORMATEUR D'ALL. | SS: SONDE SANITAIRE | N: NEUTRE | BI: BLANC |
| TF: THERMOFUSIBLE FUMÉES (102°C) | EV: VENTILATEUR ÉLECTRIQUE | NE: NOIR | GR: GRIS |
| VD: VANNE DE DÉVIATION | | | |

2.2.12. ACCÈS À LA CHAUDIÈRE

Pour la plupart des opérations de contrôle et d'entretien, il faut démonter un ou plusieurs panneaux.

Il est nécessaire de retirer le panneau avant pour démonter les panneaux latéraux.

Pour intervenir sur le panneau avant de la chaudière, procéder comme suit:

- › retirer les vis de fixation (1 - fig. 1) placées sur le bord inférieur du panneau avant.
- › saisir le panneau frontal dans la partie inférieure et, en le tirant vers soi et vers le haut (voir fig. 1).

Pour intervenir sur les panneaux latéraux de la chaudière, procéder comme suit:

- › retirer les vis de fixation (2 - fig. 1) placées sur le bord frontal du panneau latéral;
- › saisir la base du panneau et, après l'avoir déplacé vers le côté, le retirer en le levant (fig.1)

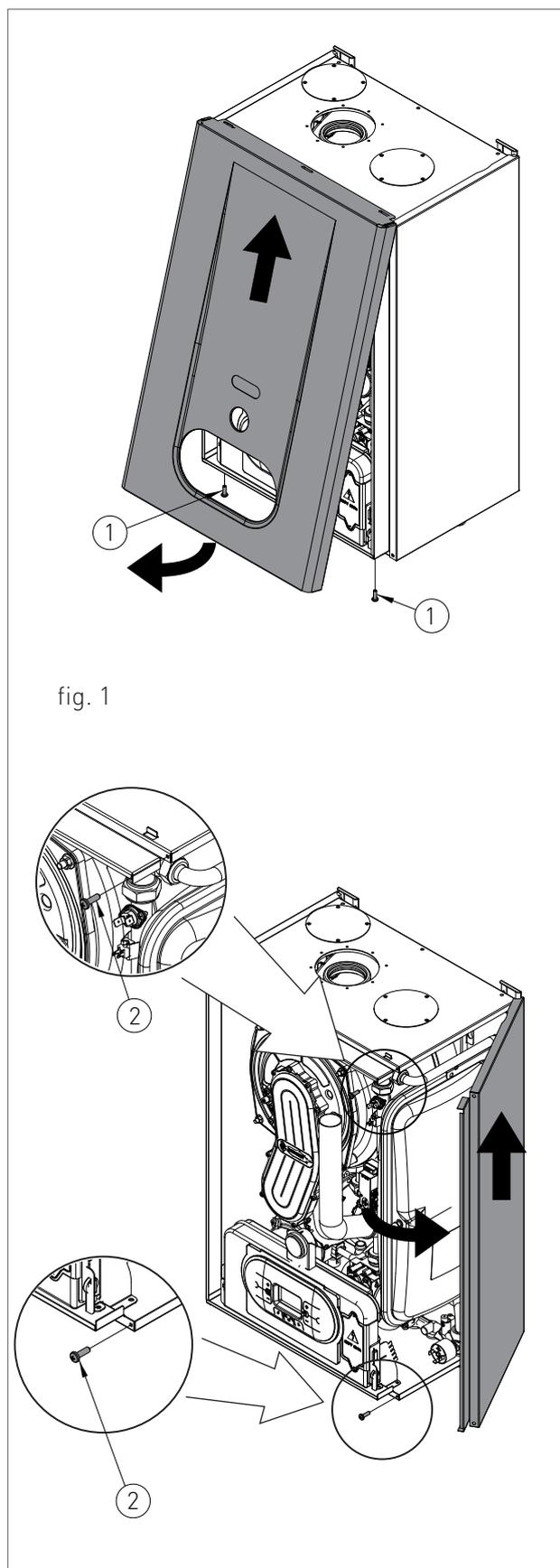


fig. 1

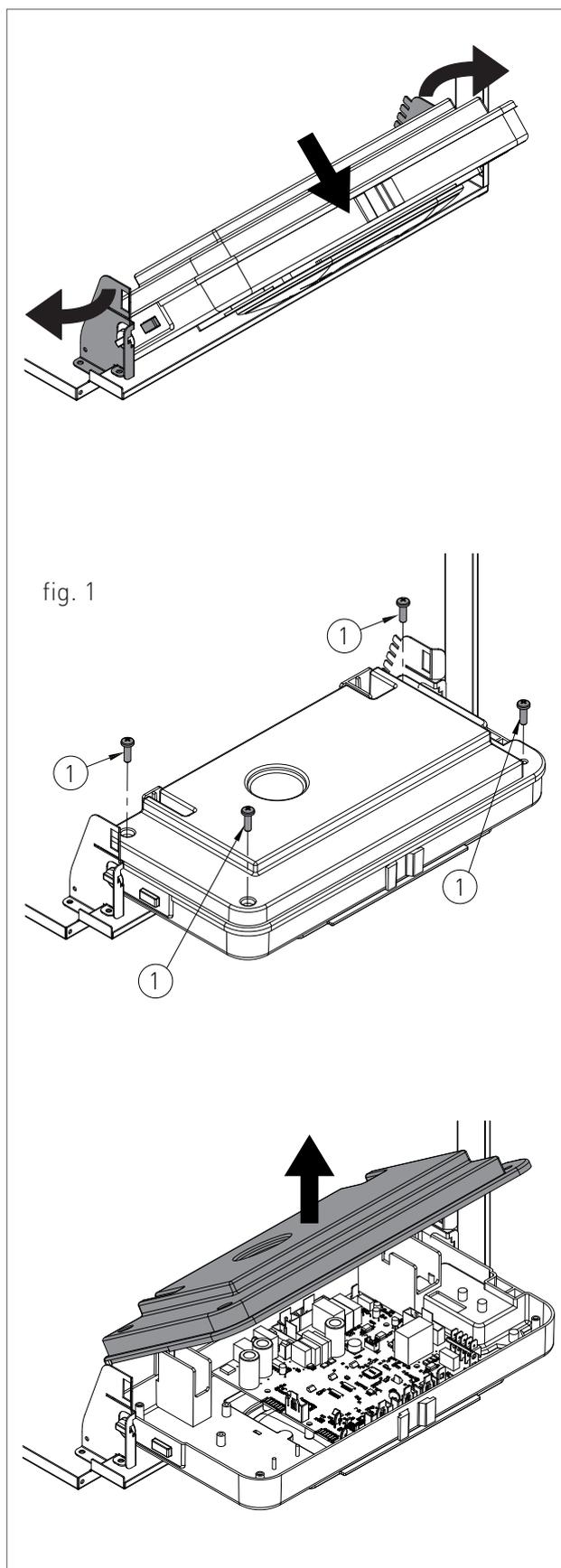
2.2.13. ACCÈS À LA CARTE ÉLECTRONIQUE

Pour accéder aux branchements électriques du tableau des commandes, procéder comme suit:

**DANGER**

Couper la tension depuis l'interrupteur général.

- › Saisir en même temps les équerres du tableau des commandes (fig. 1) et les écarter pour ouvrir le panneau en le faisant pivoter vers le bas ;
- › dévisser les quatre vis de fixation 1 - fig. 1;
- › tirer le carter vers le haut.



2.2.14. VIDAGE DE L'INSTALLATION

VIDANGE DE L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE

Dans le cas où il faille vider l'installation, procéder de la façon suivante:

- › passer la chaudière en mode "HIVER" et activer la chaudière;
- › éteindre l'interrupteur général de l'alimentation électrique;
- › attendre que la chaudière ait refroidi;
- › brancher un flexible au point de vidange de l'installation et l'autre extrémité du flexible à un système d'évacuation adéquat;
- › tourner le robinet d'évacuation de l'installation 'RS' (fig. 1);
- › ouvrir les vannes de purge des radiateurs en commençant par la plus haute puis continuer en descendant;
- › quand toute l'eau aura coulé, fermer les vannes de purge des radiateurs et le robinet d'évacuation.

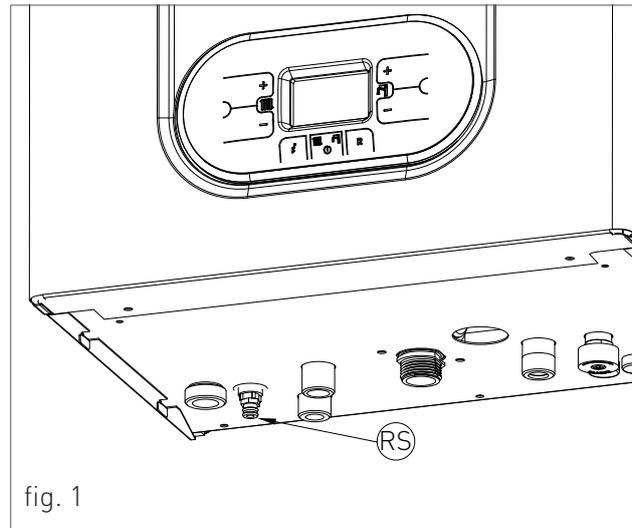


fig. 1

VIDAGE DE L'INSTALLATION SANITAIRE

- › S'il existe un risque de gel, procéder de la façon suivante:
- › fermer le robinet général d'alimentation du réseau hydrique;
- › ouvrir tous les robinets de l'eau chaude et froide;
- › après cela, fermer le robinet d'évacuation ainsi que tous les robinets d'alimentation précédemment ouverts.

2.2.15. CODES DE SIGNALISATION DES ANOMALIES

Pour visualiser les 5 derniers codes de signalisation des anomalies, du plus récent en ordre chronologique, activer le mode 'OFF' avec la touche FONCTION  et maintenir la touche INFO  appuyée pendant 5 secondes. Pour parcourir la liste des anomalies enregistrées, utiliser les touches  et  du chauffage . Pour effacer l'historique des anomalies, appuyer sur la touche RESET . Pour quitter l'environnement d'affichage, appuyer sur la touche INFO .

CODE	ANOMALIE	CAUSE POSSIBLE	REMÈDE	RÉARMEMENT
E01	BLOCAGE FLAMME	SANS ÉCLAIRAGE DE LA FLAMME		R É A R M E M E N T M A N U E L (APPUYER S U R L A T O U C H E R E S E T ).
		ABSENCE DE GAZ;	VÉRIFIER LE RÉSEAU D'ALIMENTATION;	
		ÉLECTRODE D'ÉCLAIRAGE DÉFECTUEUSE OU À LA MASSE;	LA REMPLACER;	
		VANNE GAZ DÉFECTUEUSE;	LA REMPLACER;	
		RÉGLAGE ÉCLAIRAGE LENT TROP BAS;	RÉGLAGE DU MINIMUM OU DE L'ÉCLAIRAGE LENT;	
		PRESSION EN ENTRÉE VANNE TROP HAUTE (SEULEMENT POUR LES CHAUDIÈRES À GPL).	CONTRÔLER LA PRESSION MAXIMALE DE RÉGLAGE.	
		AVEC ÉCLAIRAGE DE LA FLAMME		
		ALIMENTATION ÉLECTRIQUE PHASE ET NEUTRE INVERSÉES;	BRANCHER CORRECTEMENT L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE;	
		ÉLECTRODE DE DÉTECTION DÉFECTUEUSE;	LA REMPLACER;	
		CÂBLE ÉLECTRODE DE DÉTECTION DÉBRANCHÉ.	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.	
COURANT ÉLECTRIQUE PHASE-PHASE	SI LA TENSION MESURÉE ENTRE NEUTRE ET TERRE EST PRESQUE IDENTIQUE À CELLE MESURÉE ENTRE PHASE ET TERRE IL FAUT INSTALLER UN KIT TRANSFORMATEUR PHASE-PHASE (CODE 88021LA)			



CODE	ANOMALIE	CAUSE POSSIBLE	REMÈDE	RÉARMEMENT
E02	THERMOSTAT DE SÉCURITÉ (95°C)	THERMOSTAT DÉFECTUEUX OU DÉRÉGLÉ;	LA REMPLACER;	R É A R M E M E N T MANUEL (APPUYER SUR LA TOUCHE RESET ).
		CÂBLE THERMOSTAT DÉBRANCHÉ.	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.	
E03	THERMOFUSIBLE SÉCURITÉ FUMÉES (102°C)	TERMOFUSIBLE DÉFECTUEUX;	LA REMPLACER;	R É A R M E M E N T MANUEL (APPUYER SUR LA TOUCHE RESET ).
		CÂBLE THERMOFUSIBLE DÉBRANCHÉ.	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.	
E04	ABSENCE D'EAU DANS L'INSTALLATION	PRESSION DE L'EAU INSUFFISANTE DANS L'INSTALLATION (INFÉRIEURE À 0,3 BAR);	REMPLIR L'INSTALLATION;	AUTOMATIQUE.
		CÂBLE PRESSOSTAT EAU DÉBRANCHÉ;	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE;	
		PRESSOSTAT EAU DÉFECTUEUX.	LA REMPLACER.	
E05	SONDE DE CHAUFFAGE	SONDE DÉFECTUEUSE OU DÉRÉGLÉE (VALEUR DE RÉSISTANCE 10 KOHM À 25 °C NTC);	LA REMPLACER;	AUTOMATIQUE.
		CONNECTEUR SONDE MOUILLÉ OU DÉBRANCHÉ.	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.	
E06	SONDE SANITAIRE	SONDE DÉFECTUEUSE OU DÉRÉGLÉE (VALEUR DE RÉSISTANCE 10 KOHM À 25 °C NTC);	LA REMPLACER;	AUTOMATIQUE.
		CONNECTEUR SONDE MOUILLÉ OU DÉBRANCHÉ.	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.	



2. ENTRETIEN

CODE	ANOMALIE	CAUSE POSSIBLE	REMÈDE	RÉARMEMENT
E15	SONDE RETOUR	SONDE DÉFECTUEUSE OU DÉRÉGLÉE (VALEUR DE RÉSISTANCE 10 KOHM À 25 °C NTC);	LA REMPLACER;	AUTOMATIQUE.
		CONNECTEUR SONDE MOUILLÉ OU DÉBRANCHÉ.	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.	
E16	VENTILATEUR ÉLECTRIQUE	CARTE VENTILATEUR ÉLECTRIQUE DÉFECTUEUSE;	LA REMPLACER;	AUTOMATIQUE.
		VENTILATEUR ÉLECTRIQUE DÉFECTUEUX;	LA REMPLACER;	
		MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU CÂBLE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE.	LA REMPLACER.	
E18	CIRCULATION INSUFFISANTE	ÉCHANGEUR OBSTRUÉ;	EFFECTUER UN NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR OU LE REMPLACER;	AUTOMATIQUE.
		CIRCULATEUR DÉFECTUEUX OU ROUE SALE.	EFFECTUER UN NETTOYAGE DE LA ROUE OU REMPLACER LE CIRCULATEUR.	
E21	ERREUR GÉNÉRIQUE INTERNE CARTE	ERREUR D'IDENTIFICATION D'UN SIGNAL DU MICROPROCESSEUR DE LA CARTE DE MODULATION.	REEMPLACER LA CARTE DE MODULATION SI ELLE NE RÉINITIALISE PAS L'ERREUR AUTOMATIQUEMENT.	AUTOMATIQUE.
E22	DEMANDE DE PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES	PERTE DE MÉMOIRE DU MICROPROCESSEUR.	REPROGRAMMATION DES PARAMÈTRES.	R É A R M E M E N T MANUEL (COUPER LA TENSION).
E35	FLAMME PARASITE	MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE L'ÉLECTRODE DÉTECTION;	NETTOYER OU REMPLACER;	R É A R M E M E N T MANUEL (APPUYER SUR LA TOUCHE RESET ).
		MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU CÂBLE DE L'ÉLECTRODE DÉTECTION;	LA REMPLACER;	
		MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE LA CARTE DE MODULATION.	LA REMPLACER.	



CODE	ANOMALIE	CAUSE POSSIBLE	REMÈDE	RÉARMEMENT
E40	TENSION D'ALIMENTATION	TENSION D'ALIMENTATION HORS LIMITE DE FONCTIONNEMENT (≤ 160 VOLTS).	VÉRIFIER LE RÉSEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (L'ERREUR SE DÉACTIVE AUTOMATIQUEMENT DÈS QUE LA TENSION D'ALIMENTATION SE RÉTABLIT DANS LES LIMITES REQUISES).	AUTOMATIQUE.



2.2.16. CODES DE SIGNALISATION DES FONCTIONS ACTIVES

CODE	FONCTION	DESCRIPTION
F07	RAMONAGE ACTIVÉE	ELLE S'ACTIVE EN MAINTENANT LA TOUCHE RESET  APPUYÉE PENDANT 7 SECONDES ET SE DÉSACTIVE EN ÉTEIGNANT LA CHAUDIÈRE. CETTE FONCTION AMÈNE LA CHAUDIÈRE À LA PRESSION MAXIMALE DE CHAUFFAGE PENDANT 15 MINUTES ET DÉSACTIVE LA FONCTION DE MODULATION. ELLE EST GÉNÉRALEMENT UTILISÉE POUR LES TESTS DE COMBUSTION.
F08	ANTIGEL CHAUFFAGE	SE MET AUTOMATIQUÉMENT EN MARCHÉ QUAND LA SONDÉ DU CHAUFFAGE DÉTECTÉ UNE TEMPÉRATURE DE 5°C. LA CHAUDIÈRE FONCTIONNE À LA PRESSION DE GAZ MINIMUM AVEC LA SOUPE DE DÉVIATION EN POSITION « HIVER ». ELLE SE DÉSACTIVE QUAND UNE TEMPÉRATURE DE 30°C EST DÉTECTÉE.
F33	CYCLE PURGE CIRCUIT	ELLE SE MET AUTOMATIQUÉMENT EN MARCHÉ AU PREMIER ALLUMAGE DE LA CHAUDIÈRE ET EFFECTUE PENDANT 5 MINUTES UNE SÉRIE DE CYCLES D'ACTIVATION DE LA POMPE DE 40 SECONDES SUIVIS DE 20 SECONDES DE DÉSACTIVATION. LE FONCTIONNEMENT NORMAL REPREND UNIQUEMENT AU TERME DE LA FONCTION. CETTE FONCTION PEUT ÉGALEMENT SE METTRE EN MARCHÉ PENDANT LE FONCTIONNEMENT NORMAL DE LA CHAUDIÈRE DANS LE CAS OÙ LE PRESSOSTAT DE L'EAU NE SE DÉCLENCHÉ PAS ; QUAND LE CONTACT SE REFERME, UN CYCLE DE PURGE DE 2 MINUTES EST EFFECTUÉ.

2.2.17. TRANSFORMATION DU TYPE DE GAZ



ATTENTION

Contrôler que la tuyauterie d'alimentation gaz soit adaptée au nouveau type de combustible avec lequel sera alimentée la chaudière.



AVERTISSEMENT

Nous rappelons que, aux termes de la norme UNI 7129-3: 2008, en cas d'utilisation du gaz G.P.L., l'utilisation de la chanvre dans les raccords mécaniques est interdite.

POUR LA TRANSFORMATION À GAZ MÉTHANE OU GPL PROCÉDER AINSI:

- › desserrer les deux vis "1" (fig. 1) de la douille de fixation et enlever le tuyau d'aspiration de l'air;
- › dévisser le raccord du tuyau qui relie la vanne du gaz au venturi;
- › dévisser les trois vis de fixation '2' (fig.1) du venturi 'V' (fig.1) avec une clé de 10, du type illustré dans la figure 2;
- › remplacer le venturi avec celui plus approprié au type de gaz de réseau (code 30-00152 pour GPL / code 30-00124 pour méthane), et remonter les composants en effectuant les opérations de démontage à l'inverse en s'assurant de remonter le joint 'G' comme illustré dans la figure 1;
- › régler la chaudière au fonctionnement avec le nouveau type de gaz en modifiant la valeur du paramètre P02 "SÉLECTION DU TYPE DE GAZ" depuis le panneau de commande (voir chapitres "TABLEAU DES PARAMÈTRES DIGITECH CS" ET "ACCÈS ET PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES");
- › Procéder au réglage de la valeur de CO₂ de combustion, selon les indications du chapitre "RÉGLAGE DE LA VALEUR DE CO2".

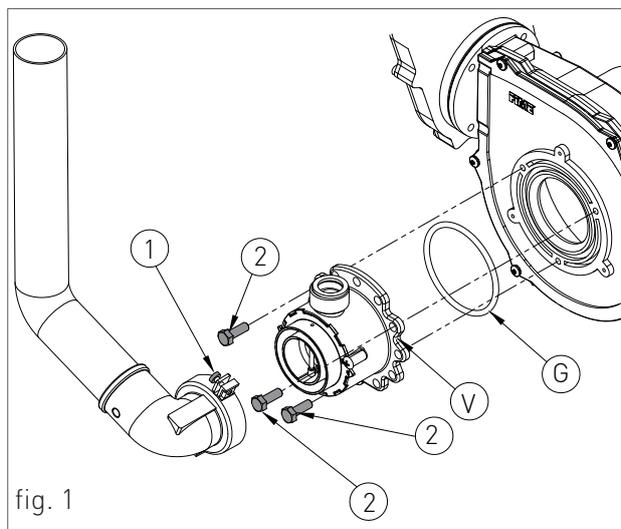


fig. 1

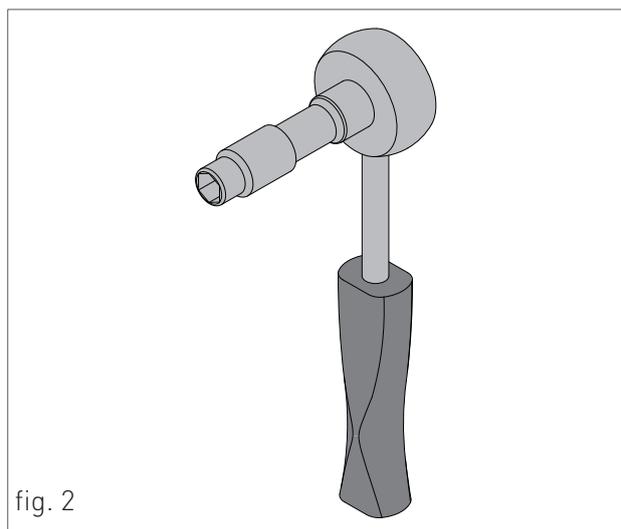


fig. 2

POUR LA TRANSFORMATION DU GAZ G25 PROCÉDER COMME SUIT:

- › desserrer les deux vis "1" (fig. 1) de la douille de fixation et enlever le tuyau d'aspiration de l'air;
- › dévisser le raccord du tuyau qui relie la vanne du gaz au venturi;
- › dévisser les trois vis de fixation '2' (fig.1) du venturi 'V' (fig.1) avec une clé de 10, du type illustré dans la figure 2;
- › remplacer le venturi avec celui plus approprié au gaz G25 (code 30-00162), et remonter les composants en effectuant les opérations de démontage à l'inverse en s'assurant de remonter le joint 'G' comme illustré dans la figure 1;
- › régler la chaudière au fonctionnement avec le nouveau type de gaz en modifiant la fréquence du ventilateur électrique à travers les paramètres P10 / P11 / P12 / P13 (voir chapitres "TABLEAU DES PARAMÈTRES DIGITECH CS" ET "ACCÈS ET PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES") selon le tableau suivant:

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	FRÉQUENCE
P10	RÉGULATION MINIMUM VITESSE VENTILATEUR	45 Hz
P11	RÉGULATION MAXIMUM VITESSE VENTILATEUR	195 Hz
P12	RÉGULATION MINIMUM VITESSE VENTILATEUR CHAUFFAGE	45 Hz
P13	RÉGULATION MAXIMUM VITESSE VENTILATEUR CHAUFFAGE	158 Hz

- › Procéder au réglage de la valeur de CO₂ de combustion, selon les indications du chapitre "RÉGLAGE DE LA VALEUR DE CO2".

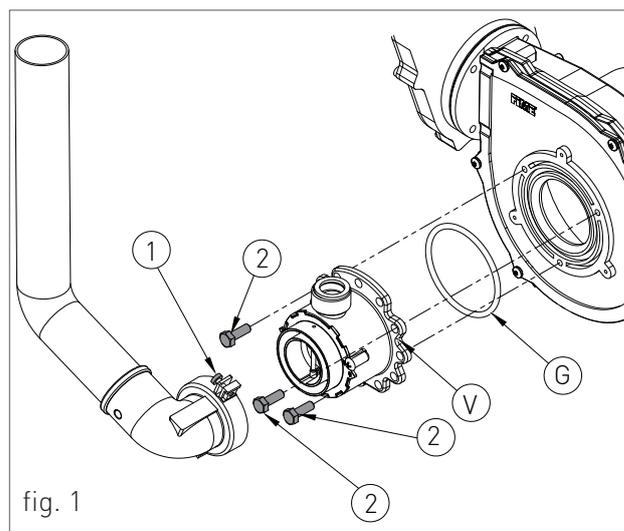


fig. 1

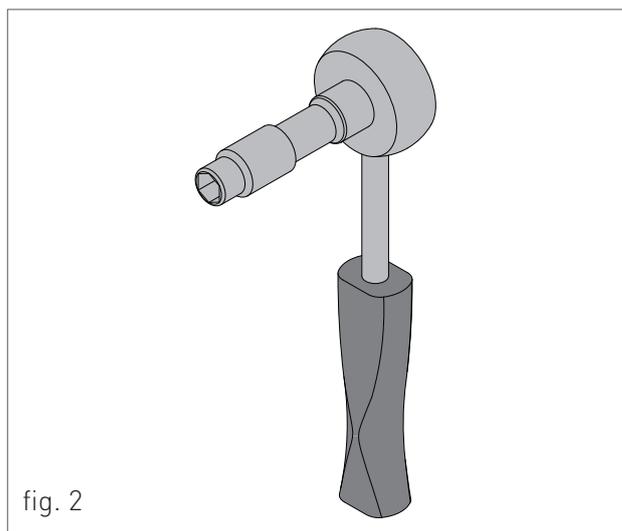


fig. 2



3. SECTION UTILISATEUR

Les opérations décrites dans cette section sont adressées à tous ceux qui devront utiliser la machine. La machine doit être utilisée et à la portée des seuls opérateurs compétents qui ont lus et compris pleinement et entièrement la section utilisateur, avec une attention particulière aux avertissements.

3.1. USAGE

3.1.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX POUR L'UTILISATION



AVERTISSEMENT

Avant d'éclairer la chaudière l'utilisateur doit s'assurer que le certificat de mise en service ait le cachet du centre d'assistance technique attestant le test et la mise en service de la chaudière.



AVERTISSEMENT

Pour la certification de la garantie la chaudière doit être mise en service par un centre d'assistance technique agréée RADIANT sous 30 trente à compter de la date d'installation.



AVERTISSEMENT

Pour faire valoir la garantie fournie par le fabricant le client doit respecter scrupuleusement et exclusivement les instructions indiquées dans la section UTILISATEUR du manuel.



ATTENTION

Cette chaudière devra être destinée à l'usage pour lequel elle a été expressément fabriquée: chauffer l'eau à une température inférieure à celle d'ébullition à pression atmosphérique. Toute autre utilisation est à considérer impropre et par conséquent dangereuse. Le constructeur décline toute responsabilité aux termes du contrat et en dehors de ce dernier pour tout dommage causé aux personnes et aux biens par des erreurs d'installation.



DANGER

Interdire l'utilisation de la chaudière aux enfants et aux personnes aux capacités physiques, sensorielles et mentales réduites ou peu expertes à moins d'avoir bénéficié, à travers l'intermédiation d'une personne responsable de la sécurité, d'une surveillance ou d'instructions concernant l'utilisation de l'appareil.



DANGER

NE PAS obstruer les bouches d'aération de la pièce où est installé un appareil à gaz pour éviter la création de mélanges toxiques et explosives.



DANGER

Si l'on remarque une odeur de gaz dans la pièce où est installée la chaudière suivre les procédures suivantes:

- > NE PAS actionner les interrupteurs électriques, le téléphone ou tout autre appareil pouvant produire des décharges électriques ou des étincelles;
- > Ouvrir immédiatement les portes et les fenêtres pour créer recycler rapidement l'air de la pièce;
- > Fermer les robinets du gaz;
- > Demander l'intervention immédiate de personnel professionnellement qualifié.

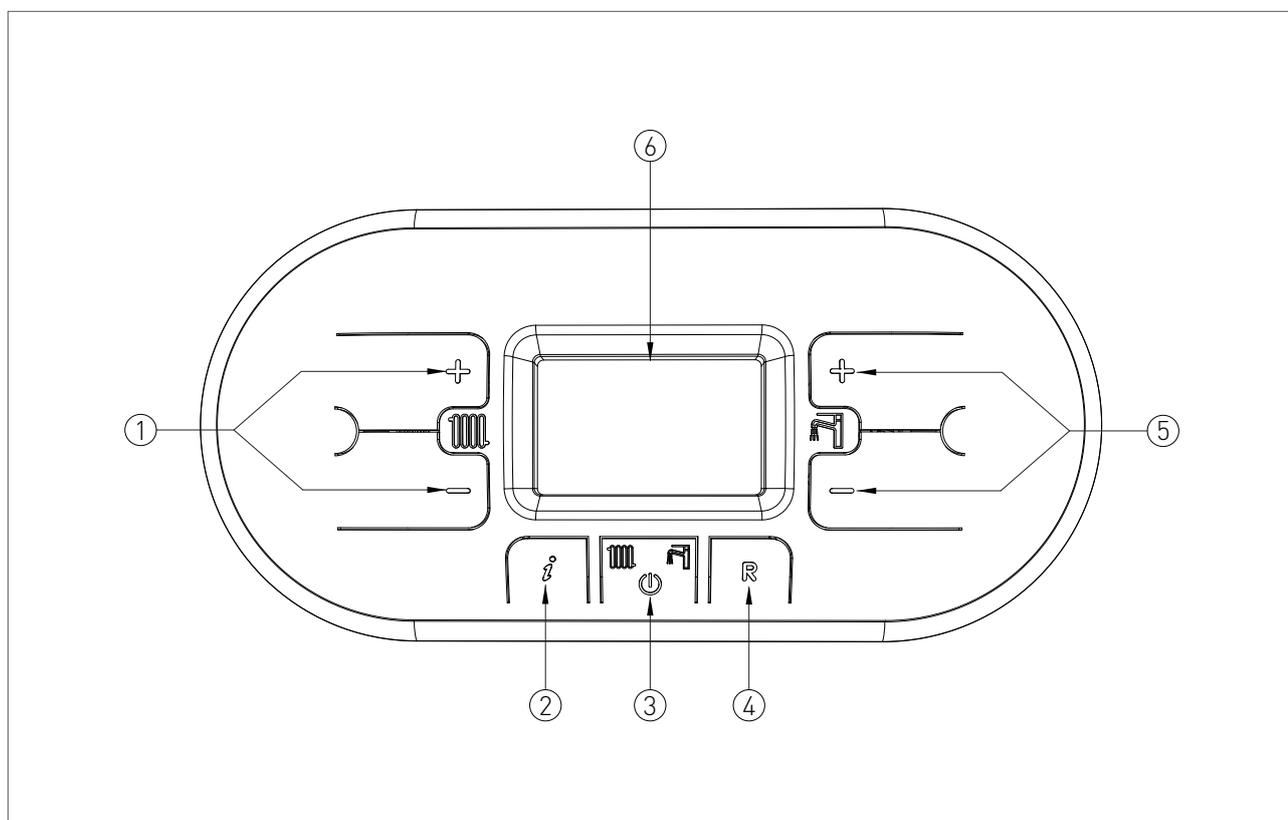


DANGER

L'utilisation de la chaudière faisant recours à l'énergie électrique comporte l'application de quelques règles fondamentales, telles que :

- > NE PAS toucher l'appareil avec les parties du corps mouillées ou humides et/ou pieds nus.
- > NE PAS tirer sur les câbles électriques;
- > NE PAS laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, soleil, etc.) à moins que cela ne soit expressément prévu;
- > En cas de câble endommagé, arrêter l'appareil, et, pour son remplacement, contacter exclusivement un personnel professionnellement qualifié.

3.1.2. TABLEAU DE COMMANDE



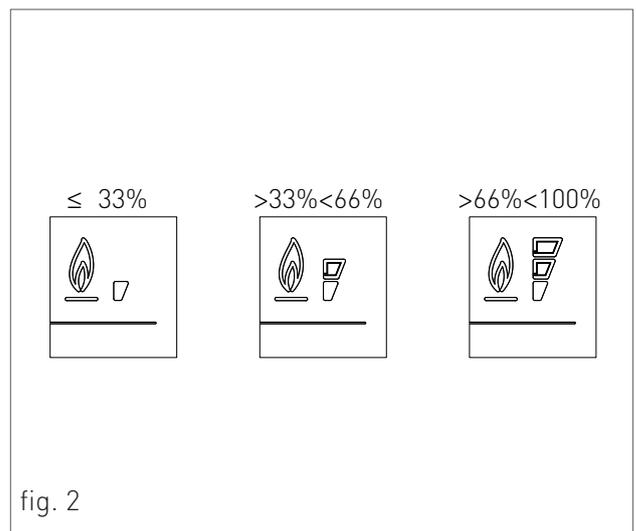
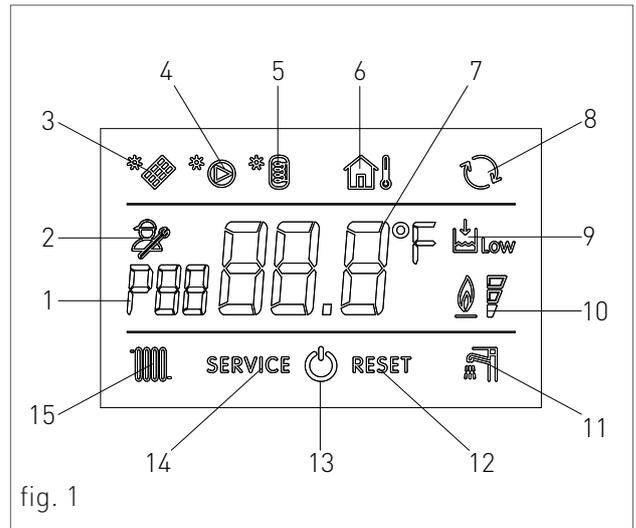
LÉGENDE

1. TOUCHES DE RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE CHAUFFAGE.
2. TOUCHE INFO: APPUYER UNE FOIS POUR VISUALISER LES TEMPÉRATURES ET LES AUTRES INFORMATIONS (consulter le chapitre «VISUALISATION DU MENU INFO») - MAINTENIR APPUYÉE PENDANT 5 SECONDES, EN MODE DE FONCTIONNEMENT OFF, POUR ACCÉDER À LA VISUALISATION DES 5 DERNIÈRES ANOMALIES.
3. TOUCHE DE SÉLECTION DU MODE DE FONCTIONNEMENT: UNIQUEMENT ÉTÉ / UNIQUEMENT HIVER / ÉTÉ-HIVER / OFF.
4. TOUCHE RESET: RESET ANOMALIE - ACTIVATION FONCTION RAMONAGE (MAINTENIR APPUYÉE PENDANT 7 SECONDES).
5. TOUCHES DE RÉGLAGE TEMPÉRATURE EAU SANITAIRE / APPUYER SIMULTANÉMENT SUR LES TOUCHES PENDANT 5 SECONDES POUR ACTIVER LE RÉTRO-ÉCLAIRAGE DE L'AFFICHEUR PENDANT UNE PÉRIODE CONTINUE DE 10 MINUTES.
6. AFFICHEUR.

3.1.3. ICÔNES DE L'AFFICHEUR

LÉGENDE

1. NUMÉRO DU PARAMÈTRE OU CODE INFO VISUALISÉ
2. FONCTION PROGRAMMATION PARAMÈTRES ACTIVE
3. SIGNAL CARTE SOLAIRE CONNECTÉE / AFFICHAGE DE LA TEMPÉRATURE COLLECTEUR SOLAIRE (d5)
4. POMPE SOLAIRE ACTIVÉE
5. AFFICHAGE TEMPÉRATURE CHAUDIÈRE INFÉRIEURE (d6)/AFFICHAGE TEMPÉRATURE CHAUDIÈRE SUPÉRIEURE (d7)
6. SONDE EXTERNE PRÉSENTE / TEMPÉRATURE SONDE EXTERNE (d1)
7. AFFICHAGE TEMPÉRATURE / POINT DE CONSIGNE / VALEUR PARAMÈTRE
8. COMMUNICATION OPEN THERM PRÉSENTE (CONTRÔLE À DISTANCE / CENTRALE ZONES)
9. SIGNAL PRESSION EAU CIRCUIT INSUFFISANTE
10. SIGNAL FLAMME PRÉSENTE / INDIQUE AUSSI, SUR 3 NIVEAUX DE POURCENTAGE, LE DEGRÉ DE PUISSANCE DE MODULATION DE LA CHAUDIÈRE (fig. 2)
11. FONCTIONNEMENT EN MODE SANITAIRE ACTIVÉ
12. AFFICHAGE ERREUR RÉARMABLE
13. MODE DE FONCTIONNEMENT SUR OFF
14. AFFICHAGE ERREUR NON RÉARMABLE
15. FONCTIONNEMENT EN MODE CHAUFFAGE ACTIVÉ





3.1.4. VISUALISATION DU MENU INFO

Pour visualiser les données de la chaudière, appuyer sur la touche INFO . Le code de l'info s'affiche sur la gauche de l'afficheur et la valeur associée au centre de ce dernier. Pour parcourir la liste des données pouvant être affichées, utiliser les touches  et  du chauffage . Pour quitter l'environnement d'affichage, appuyer sur la touche INFO .

LISTE DES DONNÉES POUVANT ÊTRE AFFICHÉES

CODE INFO	ICÔNE	DESCRIPTION
d0		TEMPÉRATURE SONDE SANITAIRE
d1		TEMPÉRATURE SONDE EXTERNE
d2		VITESSE VENTILATEUR
d3		TEMPÉRATURE SONDE SONE BASSE [SI LA CARTE DES ZONES EST PRÉSENTE]
d4		TEMPÉRATURE SONDE RETOUR
d5		TEMPÉRATURE SONDE COLLECTEUR SOLAIRE [SI LA CARTE SOLAIRE EST PRÉSENTE] (SCS)
d6		TEMPÉRATURE ACCUMULATEUR SOLAIRE (INFÉRIEUR) [SI LA CARTE SOLAIRE EST PRÉSENTE] (SBSI)
d7		TEMPÉRATURE ACCUMULATEUR SOLAIRE (SUPÉRIEUR) [SI LA CARTE SOLAIRE EST PRÉSENTE] (SBSS)
d8		TEMPÉRATURE SONDE COLLECTEUR SOLAIRE 2 [SI LA CARTE SOLAIRE EST PRÉSENTE] (SCS2)
d9		TEMPÉRATURE ACCUMULATEUR SOLAIRE EXTRA [SI LA CARTE SOLAIRE EST PRÉSENTE] (SBS3)

3.1.5. ALLUMAGE

S'assurer, avant d'éclairer la chaudière, qu'elle soit alimentée électriquement et que le robinet du gaz placé sous la chaudière soit ouvert.

Pour éclairer la chaudière appuyer sur la touche fonction  et sélectionner le mode de fonctionnement souhaité. Quand le symbole correspondant au mode de fonctionnement s'affiche en mode fixe, la fonction est activée.

3.1.6. MODE DE FONCTIONNEMENT

MODE ÉTÉ

La chaudière, dans cette modalité, répond seulement aux demandes d'eau chaude sanitaire.

Pour passer la chaudière en mode de fonctionnement ÉTÉ agir sur la touche fonction , l'affichage du symbole  en mode fixe sur l'afficheur indique l'activation de la fonction.

À chaque demande d'eau chaude sanitaire le système d'éclairage automatique éclairera automatiquement le brûleur; le fonctionnement est signalé par l'éclairage du symbole  clignotant sur l'afficheur.

MODE HIVER

La chaudière, dans cette modalité, répond seulement aux demandes de chauffage.

Pour passer la chaudière en mode de fonctionnement HIVER agir sur la touche fonction , l'affichage du symbole  en mode fixe sur l'afficheur indique l'activation de la fonction.

À chaque demande d'énergie pour le chauffage des pièces le système d'éclairage automatique éclairera automatiquement le brûleur; le fonctionnement est signalé par l'éclairage du symbole  clignotant sur l'afficheur.

MODE ÉTÉ - HIVER

La chaudière, dans cette modalité, répond aussi bien aux demandes de chauffage que d'eau chaude sanitaire.

Pour passer la chaudière en mode de fonctionnement ÉTÉ-HIVER agir sur la touche fonction , l'affichage des symboles  et  en mode fixe sur l'afficheur indique l'activation de la fonction.

À chaque demande d'énergie pour le chauffage des pièces et d'eau chaude sanitaire le système d'éclairage automatique éclairera automatiquement le brûleur; le fonctionnement est signalé par l'éclairage des symboles  et  clignotant sur l'afficheur.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE CHAUFFAGE

Le réglage de la température s'effectue au moyen des touches  et  du chauffage .

· la touche  permet de diminuer la température.

· la touche  permet d'augmenter la température.

Le champ de réglage de la température de chauffage est comprise entre minimum 30 °C et maximum 80 °C (25 °C – 45 °C pour les installations au sol).

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE

Le réglage de la température s'effectue au moyen des touches  et  du sanitaire .

· la touche  permet de diminuer la température.

· la touche  permet d'augmenter la température.

Le champ de réglage de la température de l'eau chaude sanitaire est comprise entre minimum 35 °C et maximum 60 °C.



MODE OFF

Dans cette modalité la chaudière ne répond plus aux demandes de chauffage et d'eau chaude sanitaire mais les systèmes antigel, antiblocage de la pompe et antiblocage de la vanne de déviation.

Pour passer la chaudière en mode de fonctionnement OFF agir sur la touche fonction , l'affichage du symbole  (sur les modèles non à condensation s'affiche le message «OFF») en mode fixe sur l'afficheur indique l'activation de la fonction.

Si la chaudière fonctionnait juste avant d'être arrêtée, les fonctions de post-ventilation et de post-circulation s'activent.

Si l'on décide de désactiver la chaudière pour une longue période, il faut la mettre en condition de sécurité selon les façons suivantes:

- › contacter le centre d'assistance technique qui se chargera du vidage de l'installation hydrique (si l'utilisation d'antigel n'est pas prévue) et du sectionnement des alimentations électrique, hydrique et du gaz.
- › Ou bien laisser la chaudière en mode de fonctionnement OFF en maintenant l'alimentation électrique et celle du gaz actives de façon que la fonction antigel puisse s'activer.

3.1.7. INFORMATIONS SUR LA FONCTION ANTIGEL

La chaudière est protégée du gel grâce à la carte électronique dont les fonctions prévoient la mise en marche du brûleur pour chauffer les parties concernées par le risque de gel quand leur température descend en-dessous des valeurs minimales prédéfinies.



AVERTISSEMENT

Cette fonction est opérationnelle seulement si:

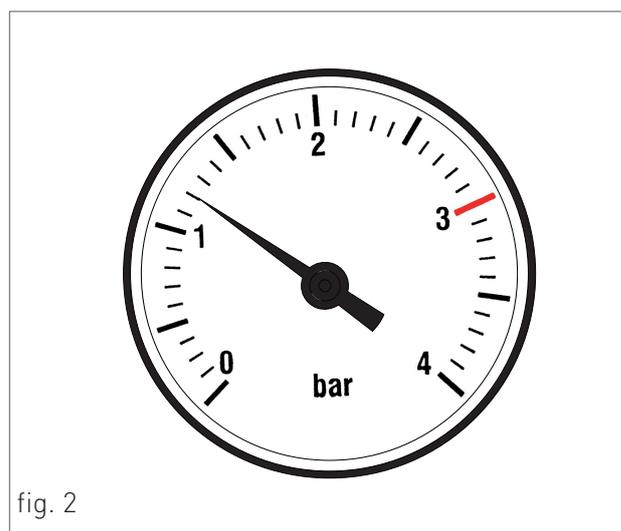
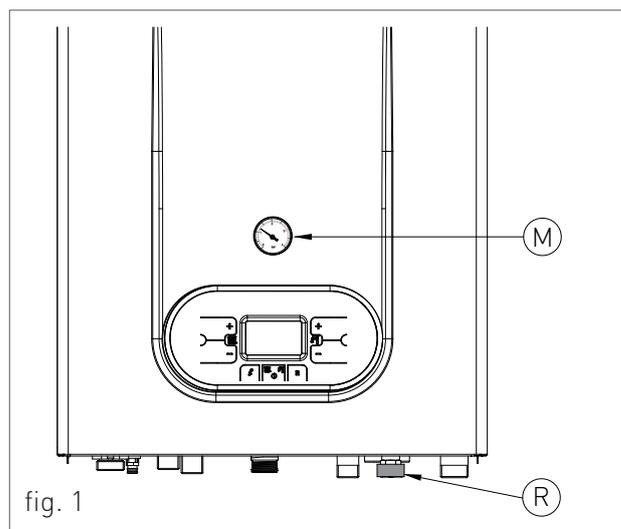
- › la chaudière est alimentée électriquement;
- › l'alimentation du gaz est ouverte;
- › la pression de l'installation est celle conseillée;
- › la chaudière n'est pas bloquée

3.1.8. REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION

Pour rétablir la pression hydrique de l'installation ouvrir le robinet de remplissage «R» (fig. 1) et contrôler, à travers le manomètre «M» (fig. 1) que la pression de l'installation atteigne 1.2 bar (voir fig. 2).

Au terme de cette opération, s'assurer que le robinet de remplissage «R» (fig. 1) est bien fermé.

Par la suite, au rétablissement de la pression hydrique la chaudière effectuera automatiquement un cycle de purge de l'installation réduit de 2 minutes. Pendant cette fonction l'afficheur indique le code «F33». La chaudière pourra reprendre un fonctionnement normal uniquement au terme de cette opération.





3.1.9. CODES DE SIGNALISATION DES ANOMALIES

La chaudière peut signaler des éventuelles anomalies à travers un code visualisé sur l'afficheur. Ci-après, les codes des anomalies pouvant être affichés et les opérations que l'utilisateur peut effectuer pour le déblocage de la chaudière.

CODE	ICÔNE	ANOMALIE	INTERVENTION
E01	RESET	BLOCAGE FLAMME	<p>CONTRÔLER QUE LES ROBINETS À GAZ DE LA CHAUDIÈRE ET DU COMPTEUR SOIENT OUVERTS.</p> <p>APPUYER SUR LE BOUTON RESET  DU TABLEAU DE COMMANDE POUR RÉINITIALISER L'ANOMALIE, DÈS QUE LE CODE DE L'ANOMALIE S'ÉTEINT SUR L'AFFICHEUR LA CHAUDIÈRE SE REMET AUTOMATIQUEMENT EN MARCHÉ.</p> <p>SI LE BLOCAGE DEVAIT PERSISTER CONTACTER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.</p>
E02	RESET	THERMOSTAT DE SÉCURITÉ (95° C)	<p>APPUYER SUR LE BOUTON RESET  DU TABLEAU DE COMMANDE POUR RÉINITIALISER L'ANOMALIE, DÈS QUE LE CODE DE L'ANOMALIE S'ÉTEINT SUR L'AFFICHEUR LA CHAUDIÈRE SE REMET AUTOMATIQUEMENT EN MARCHÉ.</p> <p>SI LE BLOCAGE DEVAIT PERSISTER CONTACTER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.</p>
E03	RESET	THERMOFUSIBLE SÉCURITÉ FUMÉES (102° C)	APPELER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E04		ABSENCE D'EAU DANS L'INSTALLATION	<p>SI LA PRESSION DE L'INSTALLATION EST INFÉRIEURE À 1.2 BAR, PROCÉDER AU REMPLISSAGE EN SUIVANT LES INSTRUCTION DU CHAPITRE "REPLISSAGE DE L'INSTALLATION".</p> <p>SI LE BLOCAGE DEVAIT PERSISTER CONTACTER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.</p>
E05	SERVICE	SONDE DE CHAUFFAGE	APPELER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E06	SERVICE	SONDE SANITAIRE	APPELER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E15	SERVICE	SONDE RETOUR	APPELER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E16	SERVICE	VENTILATEUR ÉLECTRIQUE	APPELER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E18	SERVICE	CIRCULATION INSUFFISANTE	APPELER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.



3. USAGE

CODE	ICÔNE	ANOMALIE	INTERVENTION
E21	SERVICE	ERREUR GÉNÉRIQUE INTERNE CARTE	<p>COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE PAR L'INTERRUPTEUR GÉNÉRAL, PUIS LA RÉTABLIR, DÈS QUE LE CODE DE L'ANOMALIE S'ÉTEINT SUR L'AFFICHEUR LA CHAUDIÈRE SE REMET AUTOMATIQUÉMENT EN MARCHÉ.</p> <hr/> <p>SI LE BLOCAGE DEVAIT PERSISTER CONTACTER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.</p>
E22	SERVICE	DEMANDE DE PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES	<p>COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE PAR L'INTERRUPTEUR GÉNÉRAL, PUIS LA RÉTABLIR, DÈS QUE LE CODE DE L'ANOMALIE S'ÉTEINT SUR L'AFFICHEUR LA CHAUDIÈRE SE REMET AUTOMATIQUÉMENT EN MARCHÉ.</p> <hr/> <p>SI LE BLOCAGE DEVAIT PERSISTER CONTACTER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.</p>
E35	RESET	FLAMME PARASITE	<p>APPUYER SUR LE BOUTON RESET  DU TABLEAU DE COMMANDE POUR RÉINITIALISER L'ANOMALIE, DÈS QUE LE CODE DE L'ANOMALIE S'ÉTEINT SUR L'AFFICHEUR LA CHAUDIÈRE SE REMET AUTOMATIQUÉMENT EN MARCHÉ.</p>
E40	SERVICE	TENSION D'ALIMENTATION	<p>APPELER LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.</p>



3.1.10. CODES DE SIGNALISATION DES FONCTIONS ACTIVES

CODE	FONCTION	INTERVENTION
F08	<i>F O N C T I O N A N T I G E L C H A U F F A G E A C T I V É E</i>	ATTENDRE L'ACHÈVEMENT COMPLET DE L'OPÉRATION
F33	<i>C Y C L E P U R G E I N S T A L L A T I O N E N C O U R S</i>	ATTENDRE L'ACHÈVEMENT COMPLET DE L'OPÉRATION



3.1.11. ENTRETIEN

Pour garantir à la chaudière un fonctionnement optimal et sécurisé nous recommandons de s'adresser au réseau d'assistance technique RADIANT pour demander le contrôle annuel de l'appareil.

Un entretien soigné permet d'économiser sur la gestion de l'installation.

3.1.12. NETTOYAGE DU REVÊTEMENT

Nettoyer le revêtement de l'appareil avec un chiffon humide et un peu de savon neutre.



AVERTISSEMENT

NE PAS utiliser de détergents abrasifs ou en poudre car ils peuvent endommager le revêtement ou les éléments de commande en matériel plastique.

3.1.13. ÉLIMINATION

La chaudière et tous ses accessoires doivent être éliminés en les différenciant opportunément selon les normes en vigueur.



Le symbole DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) indique

l'interdiction d'éliminer cet appareil en tant que déchet domestique. L'élimination correcte de cet appareil aide à prévenir les éventuelles conséquences négatives pour l'environnement et la santé de la personne.



RADIANT BRUCIATORI s.p.a.

Via Pantanelli, 164/166 - 61025 - Montelabbate (PU)

Tel. +39 0721 9079.1 • fax. +39 0721 9079279

e-mail: info@radiant • <http://www.radiant.it>